

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

Deuxième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 16 janvier 1954

No 49

On impose la taxe de vente...

Notre école des Arts et Métiers à l'honneur

Dernièrement, lors d'une réception qui eut lieu à l'École des Arts et Métiers de Montréal, notre école de Montmagny s'est vue décerner l'un des trophées les plus officiels à obtenir, trophées qui sont distribués annuellement aux écoles méritantes.

M. Georges Juneau, directeur de l'école, qui est arrivé à Montmagny au tout début de la fondation de l'école, en octobre 1941, comme professeur d'atelier, et qui occupe le poste de directeur depuis 1943, reçut le trophée, au nom de l'école.

Comme nous le savons, l'École d'Arts et Métiers déménagée depuis peu dans un local tout neuf, comprend maintenant 128 élèves réguliers, pour les cours de jour, et 130 pour les cours du soir. Notons qu'une grande partie des élèves réguliers des cours du jour, soit 60 pour cent, viennent des paroisses environnantes.

Actuellement, cinq cours spécialisés sont donnés: la menuiserie, l'ajustage mécanique, l'électricité, la mécanique de l'automobile et la soudure au gaz et électrique y sont enseignés par des professeurs compétents.

L'école, qui au début de sa fondation ne donnait que les cours de métiers de deux ans, est autorisée actuellement à donner des cours techniques de 3 ans et une 4e année est à l'étude de projet.

Douze professeurs constituent le personnel enseignant: Directeur, M. Georges-Émile Juneau, D. E. A. M.

Personnel enseignant: MM. Wilfrid Bélisle, D.E.M., Cert. Péd., chef de section, atelier de menuiserie; Donat Corriveau, B.A., professeur de théorie; Robert Després, T.D., professeur de théorie; Jules Hébert, T.D., chef de section, atelier d'ajustage mécanique; Jean-Louis Albert, professeur atelier de menuiserie; Martin Dionne,

que; Lionel Hudon, T.D., chef de section, atelier d'électricité; Jean-Marie Hamelin, T.D., atelier d'électricité, prof.; l'abbé Gérard Labbé, aumônier; Chs-Edouard Trudel, prof., atelier d'ajustage



mécanique; Georges Pelletier, T. D., professeur de théorie; Camille Dubé, professeur, atelier de soudure; Joseph Thibault, professeur atelier de mécanique automobile; B.A., B.Ph., prof. de théorie.

INSCRIPTION DES ELEVES PAR ANNEE

Il est facile de constater les progrès de notre école en comparant le nombre toujours croissant des élèves.

1943-1944:	8;	1944-1945:	14;
1945-1946:	25;	1946-1947:	22;
1947-1948:	20;	1948-1949:	30;
1949-1950:	28;	1950-1951:	62;
1951-1952:	84;	1952-1953:	85;
1953-1954:	128.		

Le trophée obtenu par notre école, cette année, est dû aux succès scolaire des élèves, grâce à leur travail ainsi qu'à l'aide et aux conseils compétents des professeurs. Ce trophée qui, pour la première fois, est obtenu par notre école, est d'ailleurs pour la première fois obtenu par une école en dehors de Montréal. Ce qui nous prouve que Montmagny possède maintenant une des meilleures écoles spécialisées de la province.

Le "Courrier de Montmagny" est heureux de féliciter le directeur de l'école, M. Juneau, ainsi que tous les professeurs et élèves de l'École d'Arts et Métiers de Montmagny.

On parle d'élections pour la paroisse

Cette semaine, au conseil municipal de la paroisse, se terminait le mandat de trois des échevins du Conseil, soit ceux des sièges Nos 1, 3 et 5. Le mandat de Son Honneur le maire Boulanger et celui de MM. les échevins aux sièges Nos 2 et 4 seront en vigueur pour une année encore.

Lors d'une assemblée tenue mercredi dernier, il a été décidé que M. Charles-André Latereur, candidat au poste numéro 1, a été élu par acclamation en remplacement de M. Hercule Nicole.

Pour les deux autres sièges vacants, il a été décidé qu'il y aurait élection entre M. Armand Boulet et M. Eugène Guimond, tous deux domiciliés dans le Boulevard Saint-Nicolas. Il y aura aussi probablement élection entre M. Laurent Fournier et M. Lucien Nicole à l'autre siège vacant.

Les élections auront lieu lundi prochain, le 18 janvier.

La ville modifiera sa charte

Mardi matin, le 12 janvier, au comité des Bills Privés, la ville de Montmagny présentait par son procureur, Me Joseph Marineau, la demande pour la modification de certains articles de sa charte contenu dans le bill No. 135.

A ce comité, sous la présidence de M. Romulus Ducharme, certains amendements ont été totalement obtenus. Quelques-uns durent subir certaines modifications, mais la plupart furent obtenus tels que demandés.

Par suite de l'essor de la municipalité qui entraîne toujours un travail toujours plus considérable de la part des édiles, le comité a autorisé le Conseil à voter annuellement une somme de \$1,200, pour défrayer les dépenses du maire et une somme de \$600, pour défrayer celles de chacun des conseillers municipaux. Par ailleurs, leur mandat sera de trois ans au lieu de deux ans, à partir des élections municipales de février 1955, élections générales qui permettront de renouveler entièrement le Conseil.

Montmagny a obtenu la permission d'emprunter \$60,000, avec l'autorisation des Affaires municipales, à la suite de certains investissements déjà effectués lors de travaux publics (voirie et égouts).

La municipalité avait demandé les pouvoirs pour contracter un emprunt de \$200,000 en vue de l'acquisition, la construction, l'entretien de biens-fonds ou d'immeubles à mettre à la disposition de ceux qui sont prêts à travailler à l'industrialisation de la localité. Les députés ont jugé que \$100,000 seraient suffisants; il faudra l'approbation des propriétaires.

Le comité des Bills Privés a réduit de \$75,000 à \$25,000 la somme que la municipalité empruntera annuellement pendant deux ans pour certains travaux publics.

Autre article amendé: l'article No. 9. La ville pourra imposer une taxe annuelle de \$200 — (et non \$500 comme demandé) — à tout commerçant ou toute société commerciale.

Montmagny pourra exiger \$50 par an — (et non \$200) — de toute personne, société de l'extérieur transportant des marchandises pour y être vendues et livrées à des commerçants ou des particuliers.

Enfin la municipalité aura le droit de réglementer le commerce des marchands ambulants.

D'autres articles du bill approuvé concernent l'aréna, l'ancien bureau de poste, les dons aux sociétés de bienfaisance et autres, la taxe sur les ventes, le fonds de roulement, etc.

La taxe sur les ventes sera perçue dans la paroisse de Saint-Thomas de la Pointe à la Caille comme à Montmagny même.

Sur le montant total des recettes de la dite taxe de vente, la paroisse aura pour sa part 15 pour cent des revenus.

C'est Me Jules Paré qui a expliqué le projet de loi. Le maire de Montmagny, M. L.-O. Roy, et le maire de St-Thomas, M. Narcisse Boulanger, intéressé à l'article sur la taxe, ont remercié les membres du comité, notamment l'hon. Maurice Duplessis et l'hon. Ant. Faurard.

La Police Municipale n'a pas chômé en 1953...

Rapport des Services de la Police de la Ville de Montmagny. — Accidents. — Vols. — Enquêtes. — Incendies.

Le rapport du service de la Police de la ville de Montmagny prouve que notre service n'a pas chômé durant l'année qui vient de s'écouler. On rapporte un nombre croissant de plaintes et de délits, si on compare les chiffres de 1953 avec ceux de l'année précédente. Cette augmentation est surtout remarquable pour ce qui regarde le Service des Incendies. Faut-il attribuer cette différence au temps ou aux gens? Qui peut le dire? Mais de toute façon, il est à espérer que l'année nouvelle se chargera de diminuer délits et plaintes.

Le Service de Police.

Dans l'année, le Service de la Police a reçu 327 plaintes de toutes sortes, la comparaison avec l'année précédente montre une augmentation de plus de 100 plaintes car le chiffre était alors de 215. On rapporte aussi une augmentation de 6 accidents d'automobiles rapportés. Le nombre actuel d'accidents est de 82 contre 76.

Il fut trouvé 5 bicyclettes et 3 furent réclamés. Neuf vols sont enregistrés et 29 enquêtes furent conduites. Dans un autre domaine, on note 22 cas d'ivresse et 9 d'i-

vrresse et refus de payer des taxis, 81 cas de conduite désordonnée, 46 arrestations et une sommation. On remarque aussi 48 avis verbaux.

Cinq enfants ont été rapportés disparus et furent retrouvés, 197 personnes furent reconduites à l'hôpital et 10 à domicile.

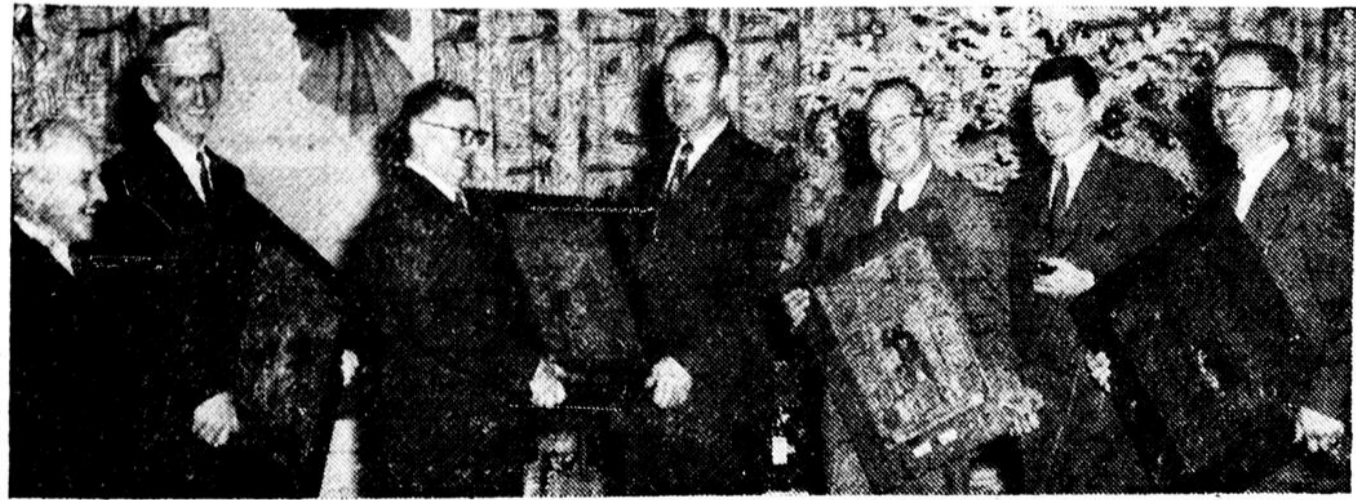
Dans le domaine des chiens abattus, on en compte 17.

Comparant ces chiffres avec ceux de 1952, on trouve une forte augmentation d'enquêtes, de personnes hospitalisées et d'accidents, toutefois on remarque une légère amélioration pour les cas d'ivresse et de conduite désordonnée.

Service de l'Incendie.

Dans toute l'année, on compte cinq incendies graves, ce qui donne une augmentation de trois sur l'année précédente. Dix-neuf commencements d'incendie sont rapportés contre 8 en 1952.

Le nombre des tuyaux surchauffés est légèrement baissé, car on en note 39 cette année contre 46 pour l'année précédente. Il y eut une seule fausse alarme et quatre appels inutiles. On (Suite à la page 6)



Au cours d'une réception qui a eu lieu récemment à l'École des Arts et Métiers Commerciaux, à Montréal, quatre écoles de l'enseignement spécialisé relevant du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse ont été citées à l'honneur, et les directeurs de ces institutions ont reçu des trophées. En l'absence de l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, c'est Me Gustave Poisson, sous-ministre, qui a fait la remise des plaques. On voit ici, de gauche à droite, M. Jean Delorme, directeur général des études de l'enseignement spécialisé, M. Jean Chaloux, directeur de l'École d'Arts et Métiers de St-Jérôme, qui a reçu le trophée attribué à l'école qui, au cours de l'année, a fait le plus de progrès quant au nombre de ses élèves. Me Gustave Poisson, M. Jean-Jacques Morin, directeur de l'École de l'Automobile, à Québec, recevait la plaque attribuée à l'école s'étant fait le plus remarqué par l'ordre, la propreté et la tenue générale des locaux. M. Georges Juneau, directeur de l'École d'Arts et Métiers de Montmagny, dont l'institution a connu le plus de progrès quant au résultat des examens de fin d'année, M. Fernand Dostie, assistant sous-ministre, et M. Wilbrod Plouffe, directeur de l'École d'Arts et Métiers de Thetford-Mines, institution où le taux d'accidents aux ateliers a été le plus faible. — (Photo du Service Provincial de Ciné-Photographie).

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Membre de la C.W.N.A. et l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Imprimeur-Editeur. — Les Editions Marquis, Ltée, 31, rue St-Thomas, Montmagny, Qué. Can.

MAURICE MARQUIS, Directeur-Gérant :

ABONNEMENT, CANADA: \$2.00. — ETATS-UNIS: \$2.75
Toute année commencée est due en entier.

EDITORIAL

BIENTOT une taxe de vente à Montmagny

La taxe de vente sera bientôt imposée aux contribuables de la ville de Montmagny, bien qu'un grand nombre de ces derniers soit contre cette mesure. La démocratie a fait défaut une fois de plus par cette mesure imposée de force à la population dans une affaire qui la touche de près.

Il n'y a pas de doute que les locataires et la jeunesse que l'on voulait atteindre par une nouvelle taxe subiront les effets que l'on désirait: soit leur faire payer une quote-part de l'argent que l'administration de la ville a besoin. Il ne faut pas oublier qu'en atteignant cette catégorie, on atteint aussi les propriétaires qui auront également à payer cette taxe de vente qui, dans la majorité des cas, doublera le montant actuel de leurs taxes.

Si nous avions la preuve que cet argent viendra gonfler les recettes dont la ville a besoin pour son administration, et que la plupart des sommes récoltées ne viendra pas favoriser quelques amis, alors il nous serait plus facile de nous plier et de consentir à aider aux dépenses municipales.

Nous sommes habitués à cette routine qui fait passer les intérêts personnels avant les choses importantes, ce qui fait que bien souvent nos revenus sont bien mal employés.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi tant de personnes se désintéressent des affaires municipales, car il n'y a pas de doute qu'une course aura lieu pour obtenir une candidature et retirer une paye, avec la clause offrant un montant de \$600.00 aux échevins et \$1,200. au maire, on verra peut-être ceux qui ont toujours refusé les charges municipales laisser porter leurs noms sur les rangs!

Il est à redouter que si les électeurs portent à trois ans le mandat des représentants de leur ville ils aient à s'en repentir dans le cas où ils choisiraient un mauvais administrateur. Il faudra bien y penser!

Nous reviendrons sur le sujet. Pour le moment, nous réservons nos commentaires pour d'autres occasions.
Maurice MARQUIS.

A la dernière séance du Conseil municipal

Une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le 4 janvier 1954.

A laquelle sont présents MM. les échevins Joseph Paradis, Arthur Lacroix, Patrice Corriveau, Chs. A. Bergeron, Hervé Vézina, Louis F. Fournier et Maurice Marquis, formant le Conseil au complet et sous la présidence de Son Honneur le Maire Louis-O. Roy.

Proposé par M. Charles-A. Bergeron; secondé par M. Jos. Paradis:

Que le procès-verbal des séances du 14 et du 18 décembre 1953, dont lecture vient d'être donnée, soit approuvée par ce Conseil.

Proposé par M. Arthur Lacroix; secondé par M. Maurice Marquis:

Que ce Conseil désire remercier sincèrement l'Honorable Jean Lesage, notre dévoué député fédéral pour les nombreuses réalisations, les généreux octrois et la coopération entière qu'il a bien voulu accorder à la présente administration durant l'année 1953.

Proposé par M. Patrice Corriveau; secondé par M. Louis-F. Fournier:

Que le Conseil désire remercier sincèrement l'Honorable Antoine Rivard, notre dévoué député provincial pour les nombreuses réalisations, les généreux octrois et la coopération entière qu'il a bien voulu accorder à la présente administration durant l'année 1953.

Proposé par M. Chs. A. Bergeron; secondé par M. Maurice Marquis:

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à la deuxième lecture au règlement numéro 181, établissant une Cour Municipale pour notre ville.

Proposé par M. Arthur Lacroix; secondé par M. Jos. Paradis:

Que le règlement No 181, dont lecture vient d'être faite, soit considéré comme lu une seconde fois et approuvé dans sa forme et teneur.

Avis aux membres du Club des Raquetteurs

Dimanche, le 17 janvier, il y aura parade dans les rues de la ville jusqu'à l'aréna. Les membres auront droit à l'entrée gratuite pour la partie de hockey entre le Montmagny et le Shawinigan.

Après la partie de hockey, rendez-vous au club pour un souper aux "beans" et soirée, où les épouses et amies des membres sont invitées.

Mercredi, le 20 janvier, assemblée générale de tous les membres.

Réunion de syndiqués

Le Syndicat du Textile, de la Fonderie, des Métiers de la Construction, ainsi que la Jeunesse Ouvrière de Montmagny se sont réunis jeudi soir dernier, pour former un cartel.

Sujet étudié: NOUVELLES INDUSTRIES POUR MONTMAGNY.

Quelques favorisés de la chance...

A la Pharmacie Bergeron:

C'est Mme Léandre Roy, de Valleyfield qui a tiré le numéro gagnant lors du concours des Fêtes organisé par la Pharmacie Bergeron.

M. Emile Boulanger de la rue Ste-Marie est l'heureux gagnant du chèque de \$50.00 offert par cet établissement.

Au magasin Léon Michaud:

Mlle Jeannine Thibault de notre ville détenait le billet No 5318. Ce billet chanceux lui valut le magnifique malaxeur "Sunbeam" offert par le magasin Léon Michaud pour la période des Fêtes.

Chez Mlle A. Bernatchez:

La magnifique coutellerie Rogers, offerte par Mlle M. A. Bernatchez, cette année, a été attribuée à Mme Proculus Giasson, de Montmagny.

A la Bijouterie Raymond:

Un citoyen de St-Eugène, M. Lucien Gagné, s'est vu rembourser le montant de ses achats à la bijouterie Raymond quand son nom a été tiré au sort.

Au Royaume de la Confitiserie:

Enfin, au Royaume de la Confitiserie, un magnifique oursin attend encore la personne chanceuse qui détient le numéro 2181.

Cette personne n'aura qu'à se présenter au Royaume de la Confitiserie, rue De la Gare, pour recevoir son prix.

A tous les heureux gagnants nos plus sincères félicitations ainsi qu'aux marchands qui ont eu l'heureuse initiative de distribuer des cadeaux à l'occasion des Fêtes.

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

SEMAINE DU 18 JANVIER 1954

Principales activités:

Mardi, 19 janvier

MONTMAGNY: Clinique rentaire sur rendez-vous.

Mercredi, 20 janvier

ST-PIERRE: 2-3 hres: Clinique de bébés.

Jeudi, 21 janvier

MONTMAGNY: 2-4 hres: Clinique de bébés.

Vendredi, 22 janvier

MONTMAGNY: Clinique dentaire.

Dr Albert DUMAS, M.H.

L'année 1953 vient de fermer ses livres...

Statistiques démographiques des deux paroisses de Montmagny — Naissances. — Mariages. — Décès. — Populations. — Etudiants. — Notes et statistiques intéressantes.

Déjà, 1953 a fermé ses livres et se retire dans l'Histoire. Comme tant d'autres années avant elle, 1953 apporta à notre population un bagage d'événements heureux et tristes.

Grâce aux Pasteurs de nos deux paroisses à Montmagny, on pu faire un relevé intéressant des chiffres les plus importants de l'année écoulée.

A ce sujet, voici quelques statistiques:

NAISSANCES:

Saint-Thomas: 305 enfants, dont 153 garçons, 152 filles.
Saint-Mathieu: 120 enfants, dont 53 garçons, 67 filles.

TOTAL: 425 enfants, dont 206 garçons, 219 filles.
L'année nous donne donc un surplus de 13 filles en tout, et presque toutes de Saint-Mathieu.

MARIAGES:

Saint-Thomas: 45 mariages. Saint-Mathieu: 31 mariages.
Ce qui fait un grand total de 76 mariages dans notre ville cette année.

DECES:

Saint-Thomas: 78 décès, dont 24 enfants, 54 adultes.
Saint-Mathieu: 36 décès, dont 9 enfants, 27 adultes.
TOTAL: 114 décès, dont 33 enfants, 81 adultes.

Dans la paroisse Saint-Thomas, les décès se répartissent comme suit:

Naissant à 1 mois:	24 décès	10 hommes	14 femmes
1 mois à 10 ans:	1 décès	1 homme	0 femme
10 ans à 20 ans:	1 décès	1 homme	0 femme
20 ans à 30 ans:	4 décès	4 hommes	0 femme
30 ans à 40 ans:	7 décès	4 hommes	3 femmes
40 ans à 50 ans:	3 décès	3 hommes	0 femme
50 ans à 60 ans:	3 décès	2 hommes	1 femme
60 ans à 70 ans:	8 décès	5 hommes	3 femmes
70 ans à 80 ans:	12 décès	4 hommes	8 femmes
80 ans à 90 ans:	10 décès	5 hommes	5 femmes
90 ans à 100 ans:	5 décès	3 hommes	2 femmes

POPULATION:

La population stable des paroisses s'élève à 9,964 personnes réparties comme suit:

Saint-Thomas: 5,884 personnes. Saint-Mathieu: 4,080 personnes.

Ce chiffre est basé sur la population des résidents de Montmagny et ne comprend pas les instituteurs, pensionnaires ou voyageurs. Pour St-Mathieu, on en compte environ 20.

La population totale de Montmagny s'élève en tout à 10,134 personnes, dont 6,334 habitants de St-Thomas et 4,100 de St-Mathieu.

Dans St-Thomas, on note une augmentation de 68 personnes sur l'année précédente.

ETUDIANTS:

Dans la paroisse St-Thomas, on compte, réparties dans les écoles: 366 garçons et 665 filles. Les pensionnaires sont de 69 au collège.

(Suite à la page 6)



LES SPECIAUX DE
J.-U. BEAUMONT, ENR.
CHOIX — QUALITE
BAS PRIX — SERVICE
ETABLIE DEPUIS 1923

POIRES CAVARAS qualité de choix, 28 onces **.27**

JUS DE TOMATES OLD CITY qualité de choix, 20 onces **.09**

BISCUITS au CHOCOLAT 3 lbs pr **\$1.00**

BELMONT SPREAD, lb **.39**

J.-U. Beaumont ENR.

Rue De la Gare, — tél.: 69 — Montmagny.

Trois fois quatre générations

M. et Mme Robert Caron, de St-Pierre de Montmagny, ont le bonheur de compter trois fois quatre générations dans leur famille. De gauche à droite: Mme Eugène Lepage (Elédia Adam) 75 ans, sa fille, Mme Eugène Caron (Germaine Lepage) 53 ans, son petit-fils, M. Robert Caron, 26 ans, son arrière-petite-fille, Françoise; 2 ans, tous de St-Pierre de Montmagny. Sur la photo du centre, on distingue: M. Thomas Lacombe, 83 ans, de Montmagny, son fils, M. Henri Lacombe, 49 ans, de Montmagny; sa petite-fille, Mme Robert Caron (Jeanne Lacombe), 30 ans, et son arrière-petite-fille, Françoise Caron. — Sur la photographie de droite, apparaissent: M. Amédée Mévior, 66 ans, de Montmagny; sa fille, Mme Henri Lacombe (Cécile Mévior), 44 ans, de Montmagny; sa petite-fille, Mme Robert Caron, et son arrière-petite-fille, Françoise Caron.



La soirée des paniers au Club de Raquetteurs

La soirée annuelle des paniers, au club des raquetteurs "Le Bûcheron" de Montmagny, avait lieu, dimanche soir, le 10 janvier.

Les membres du club, ainsi que leurs épouses, amis, et familles s'étaient rendus à la salle en grand nombre, emportant comme c'est l'usage leur collation dans un panier original et faitaisiste. Chacun avait fait de son mieux pour dépasser l'autre, et ainsi prendre part à l'intéressant concours des paniers.

Au cours de la soirée qui ne manquait pas d'entrain et de gaieté, eut lieu le tirage des prix et le concours, Mmes Rodolphe Fournier, Luc Aubé ainsi que Mme Dubé et Mlle Emond, de Montmagny agissaient comme juges du concours. Après maintes délibérations et vote, elles arrivèrent avec plusieurs prix ex-aequo dont les gagnants durent procéder à un autre tirage pour

enfin obtenir leurs prix. La tâche était difficile car les membres s'étaient donné le mot pour faire de jolis paniers.

Mlle Irène Green obtint le premier prix tandis que Mlle Thérèse Lacroix eut le second, André Proulx le troisième et Fernand Fournier, le quatrième. Un prix de consolation fut tiré parmi tous les autres concurrents et fut gagné par Mme Jean Corriveau.

Une fois de plus, les joyeux membres de ce club sportif eurent une soirée de famille des plus divertissantes.

Conférence de L'Hon. Jean Lesage

Lundi prochain, le 18 janvier, à la salle du centre sportif "Le Bûcheron", les membres des clubs Richelieu et Rotary, et de la Chambre de Commerce des Jeunes, auront l'avantage d'assister à un dîner-causerie dont l'invité d'honneur sera nul autre que notre nouveau ministre des Ressources et du Développement, l'Honorable Jean Lesage. Celui-ci parlera de son nouveau poste et de ses fonctions au Gouvernement fédéral à Ottawa.

La Ligue Catholique Féminine

La Ligue organise, pour le 11 février prochain, une soirée-bazar afin de recueillir les fonds nécessaires pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites.

Votre présence sera un encouragement à maintenir nos œuvres alors nous espérons que vous répondrez généreusement à notre

MERCI

Les enfants et les vieillards qu'abrite l'Hospice des Soeurs de la Charité de Montmagny sont heureux d'emprunter la voix des journaux pour dire et redire les accents de leur plus reconnaissant "MERCI du coeur" aux Filles d'Isabelle et aux Chevaliers de Colomb pour leur geste traditionnel de bienfaisance dont ils ont été l'objet à l'occasion de la Noël.

Leur reconnaissance veut atteindre aussi tous les membres des diverses associations, des différents clubs, voire même des particuliers, qui, sous une forme ou sous une autre, les ont fait bénéficier de leur charité au cours de l'année 1953.

Tous unissent leur voix à celle des religieuses pour souhaiter à leurs bienfaiteurs et amis de Montmagny une année de Bonheur, de Santé et de Prospérité. Hospice de Montmagny, 7 janvier 1954.

Mise en nomination au Conseil de L'Islet-Sta.

Mercredi, le 13 janvier, eut lieu la mise en nomination de trois conseillers. MM. Edouard Giasson et Wilfrid Migneault furent élus et M. Maurice Couillard est élu et remplace M. Léonard Poitras qui se retire des affaires municipales après avoir servi pendant sept ans comme conseiller. Outre ces derniers, le Conseil municipal compte MM. Robert Leclerc, Philippe Lamarre et Gérard Gendron, tous conseillers. M. Joseph Caron en est le maire. Le secrétaire-trésorier, M. Fernand Marceau agit comme président d'élection et M. Louis A. De Roy comme secrétaire.

appel et que vous viendrez nombreux à cette soirée. LA SECRETAIRE.

Distribution des cadeaux aux enfants des raquetteurs



Dimanche, le 3 janvier, à la salle du centre sportif "Le Bûcheron", une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents assistaient au dépouillement de l'arbre de Noël.

Un succulent goûter servi aux jeunes réunis au pied de l'arbre fut suivi de la distribution des cadeaux. M. Robert Gaudreau, eut à cette occasion le Bon Saint Nicolas qui n'avait pu se rendre vice-président du club, remplaçant la fête... il était assisté de M. Noël Gaudreau.

A l'appel de leur nom, les jeunes défilaient et allaient chercher leur cadeau pendant que les autres, déjà comblés s'assemblaient sur le parquet pour

"essayer" leurs nouveaux joujoux...

Parents et enfants s'amuseront fermement à cette réunion de famille!

Des projets pour la fête de l'an prochain sont déjà en marche, a annoncé le président du Club, M. Maurice Marquis, quand ce fut à féliciter les membres de leur empressement à participer à la fête malgré le peu de temps et de préparations apportés.

POUR AUGMENTER VOS VENTES, ANNONCEZ DANS LE "COURRIER DE MONTMAGNY"

POUR MEILLEURES VALEURS EN LITERIE, RECHERCHEZ

ce gage d'une vie meilleure partout au Canada...



draps... couvertures... taies d'oreillers faits ici même en Canada

Les articles durables de luxe sont en vedette cet hiver! C'est le gros apport de Tex-made à votre budget! Voyez la beauté des Tex-made, actuellement en vente chez votre marchand. Constatez-en le confort — et achetez — partout où se voit l'enseigne Tex-made.

Les Canadiens vivent mieux... avec Tex-made!



N'oubliez jamais le nom "SELECTION" biscuits en boîte d'une livre, fabriqués par

Demandez-en à votre épiciers local

Les Cataractes de Shawinigan, à l'arena de Montmagny contre les Canadiens

Escapade de nos raquetteurs



NON !... Ni le froid, ni la neige, ni même le vent ou la tempête ne les fait reculer... Il n'y a rien à leur épreuve ! Tous ils savent vaincre les furies de Dame Nature pour se livrer à l'aventure !...

Qui sont-ils ? Une vingtaine de Raquetteurs du Club "Le Bûcheron" qui ont inauguré, cette semaine, une série de sorties nocturnes en raquettes...

Après une longue marche, de près de deux heures, ils sont revenus, enneigés, heureux, rougeauds et riches d'une provision de bon air. Ils surent faire honneur au souper aux "beans" qui était préparé spécialement pour eux. Des miettes, on en trouva aucune !

Et chaque semaine, cet hiver, on verra nos raquetteurs affronter l'hiver pour aller renouveler leur provision de bon air et de santé.

Il nous reste plus qu'à souhaiter que le nombre des gais lurons augmente de plus en plus et renouvelle leur escapade le plus souvent possible !

Les moniteurs pour l'organisation des sorties et la préparation du souper sont: MM. J.-Noël Blouin, Fernand Fournier et Noël Gaumond. — Sincères félicitations à tous !

LES COMPTEURS DU MONTMAGNY

	PJ	B	A	Pts	Pu.
Yvon Langlois	21	16	34	50	20
Roger Trudeau	21	26	24	50	48
Gh. Boulanger	18	20	26	46	62
Ray. Allaire	21	14	21	35	22
Bob Normand	18	11	17	28	24
Ben. Robitaille	18	9	20	29	18
Maurice Racine	19	11	6	17	2
Fernand Vallière	6	8	8	16	4
Paul Bouchard	21	1	8	9	28
Luc Migneault	20	3	5	8	43
Frank Fraser	11	1	6	7	72
Paul Fournier	7	4	3	7	8
Yvon Bélanger	4	0	3	3	0
René Gagné	12	2	0	2	2
Claude Dorion	3	2	0	2	0
André Tardif	4	0	1	1	0
Clément Ferland	2	0	1	1	0
Jean-M. Leblond	5	0	1	1	0
Gilles Bédard	3	0	0	0	0
Marc Leblanc	2	0	0	0	0

MOYENNE DU CERBERE

	PJ	PC	Bl.	Moy.	Pu.
J. Létourneau	21	73	0	3.47	8

Souscriptions pour la glace artificielle Arena de Montmagny

12e LISTE

- \$300.00 — Joseph Turcotte, Entrepreneur général, Québec.
- \$100.00 Irving Oil Inc., Montmagny.
- \$75.00 — Bouchard & Rinfret, architecte, Québec.
- \$50.00 — Les employés de la Banque Royale, Montmagny.
- \$25.00 — M. Valère Brochu Incorporated, Beauport.
- \$88.25 — 8e "Jack Pot" Ville.
- \$82.00 — 9e "Jack Pot" Ville.
- Total de cette 12e liste: \$720.25.

Dimanche après-midi, à l'aréna de Montmagny, à 2.30 heures, les Cataractes de Shawinigan Falls effectueront leur premier voyage en notre ville pour y rencontrer les Canadiens de l'instructeur Conrad Parent dans une joute régulière à l'affiche du calendrier de l'Association Junior "B" de Hockey Inc.

La venue des Cataractes de Shawinigan à Montmagny suscite déjà un grand intérêt. Ces derniers qui ont décidé de se joindre au circuit du président Laval Couture détiennent actuellement la première position du circuit avec une maigre avance sur les détenteurs de la deuxième position, les Canadiens de Montmagny. Il sera donc intéressant de voir ces deux clubs à l'oeuvre dimanche prochain à l'aréna local. Le club Shawinigan a un excellent record depuis qu'il évolue chez les Juniors et les joueurs des Canadiens de Montmagny devront afficher une impressionnante tenue s'ils désirent l'emporter. On dit que les porte-couleurs de la ville de l'électricité sont très rapide et sont des spécialistes pour leur jeu de passe étonnant.

C'est une joute de la plus haute importance pour les Canadiens de Montmagny et l'on s'attend de battre le record d'assistance avec cette joute à l'aréna local. La mise au jeu se fera à 2.30 heures précises. — R. L.

Bientôt



du sensationnel
chez

Jean Paul Beaumont
CONFECTION POUR HOMMES
32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

Voyez notre annonce
la semaine prochaine

TOUTES
commandes de vêtement sur mesure

LOMBARDI

15%

DE REDUCTION
en vigueur jusqu'au 30 janv.

Voici l'occasion de vous faire confectionner des vêtements de la plus haute qualité par la maison la plus importante au Canada. Tous les tissus sans exception sont réduits de 15%. Rendez-vous dès aujourd'hui

CHEZ

Edouard BOUTIN Enr.

RUE ST-LOUIS - TEL.: 195 - MONTMAGNY

Rapport trimestriel des magasins THRIFT Limitée

OPERATIONS: Les nouvelles relativement aux opérations des Magasins Thrift Limitée sont d'être bonnes. Les ventes pour la période de 36 semaines — terminée le 5 décembre 1953 — s'élevèrent à \$20,570,044., soit une plus-value de 25.5 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente. Les bénéfices nets après service des taxes furent de l'ordre de \$377,532., pour les 36 semaines, soit 102.2 pour cent de plus que durant la même période de l'an dernier. Une petite proportion de la hausse dans les bénéfices nets peut être attribuée à la réduction des taux de l'impôt sur le revenu, vu que les bénéfices nets accusaient une augmentation de 82.4 pour cent avant le service des taxes.

GAINS PAR ACTION: Les bénéfices nets de \$377,532. représentent \$2.03 pour chacune des 185,771 actions en cours, ce qui indique que la somme requise pour le dividende de \$1.40 par action, au taux actuel, est déjà excédée de près de 50 pour cent durant la seule période de 36 semaines.

EXPANSION: La politique d'expansion des Magasins Thrift Limitée a permis l'ouverture de 7 nouveaux magasins durant l'exercice en cours, dont quatre, au 5125 ouest rue Sherbrooke, Montréal, et à Cowansville, Coaticook et Montmagny, furent ouverts au cours des trois derniers mois. Huit autres nouveaux magasins seront ouverts au cours des prochains six mois, comme suit: à Lachine ouest, Avenue Atwater, Montréal, à Asbestos, un second magasin à Sherbrooke, à St-Eustache, à Ville Lemoyne — sur le boulevard Taschereau —, à Sillery et à Valleyfield. Les Magasins Thrift Limitée opèrent maintenant 75 magasins répartis dans 87 villes.

Un nouveau Programme!

"L'HEURE du COKE"

Comédie! Musique! Chant!

mettant en vedette:

MURIEL MILLARD

La chanteuse la plus dynamique sur nos ondes qui vous plaira également dans son rôle d'actrice. Elle était l'étoile de "La Pause Qui Rafraichit".

JEAN COUTU

Grand comédien et l'un des meilleurs acteurs au Canada qui jouait le rôle d'animateur sur le programme Coca-Cola "La Pause Qui Rafraichit", et UN ARTISTE INVITÉ SPÉCIAL

TOUS LES MERCREDIS
CKCV à 9 hres.



"Coke" est une Marque Déposée

P. E. CHARBONNEAU
Rue De la Gare, Tél.: 201
MONTMAGNY

Magasins THRIFT Stores

UNE COMPAGNIE QUEBÉCOISE

94, ST-JEAN-BAPTISTE

SPÉCIAUX À DES PRIX VRAIMENT COUPÉS + LIVRAISON GRATUITE

FEVES "LIBBY" 2 btes 35¢
BRUN FONCE - AVEC LARD
DANS SAUCE AUX TOMATES 20 oz

LAIT EVAPORE 2 grosses 25¢
"CRINO" boîtes

POIS "MADELEINE DE VERCHERES" 2 btes 29¢
GROSSEUR NON CLASSEE 20 oz

PRUNEaux DE CALIFORNIE sac 22¢
GROSSEUR 60-70 cello 1 lb

RINSO DETERGENT AVEC SOLIUM 2 pqt 59¢
VENTE A 1/2 PRIX
Obtenez-en un autre à moitié prix!

CIGARETTES TOUTES MARQUES POPULAIRES 33¢
Players, Sweet Caps, Exports, Etc. (Carton de 10 paquets, \$3.30) pqt de 20

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

CUISSEAU DE VEAU la meilleure qualité tendre, roulé, désossé viande ferme lb 69¢	POULES CAT. A BAS PRIX lb. .37 4 x 5 lbs — tendre	STEAKS DE FOIE DE PORC jeune et tendre Aliment délicieux à bas prix lb 29¢	BOEUF HACHE FRAIS la meilleure qualité lb. 29
--	--	--	---

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

ORANGES de Floride No 1 2 douz. 55¢
ECORCE MINCE pour
Grosueur med. 252

LAITUE ICEBERG gros 12¢
FRAICHE IMPORTEE pied
Tendre et croustillante

PRIX EN VIGUEUR LES 14, 15 ET 16 JANVIER 1954

THRIFT STORES LIMITED

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"



A VENDRE

Manteau de chat sauvage, pour homme, usagé, grandeur 42. S'adresser à Henri GAUDREAU, Blvd St-Nicolas, tél.: 512-W-2.

Maison neuve de 6 pièces, plus chambre de bain, située sur la rue St-Pierre, libre présentement. S'adresser à: Bertrand Gendreau, 6, Blvd Louise, tél.: 358.

Ferme-éclair "Lightning" 6 x 16 à .15 cts chacun ou \$1.00 la douzaine. Dans toutes les couleurs. S'adresser à Mme I. SCHAEFFER, Enr., boîte postale 261, Drummondville.

Ameublement de chambre à coucher comprenant lits, bureaux, valises, le tout en parfaite condition à sacrifier à bon marché. S'adresser à tél.: 259 ou au bureau de notre journal.

Poêle Bélanger, modèle "Régina" tout émail avec chauffe eau, en très bon ordre. S'adresser à: 9, rue St-Pierre, tél.: 346, Montmagny.

A LOUER

Poste de commerce à louer. S'adresser à 52, rue St-Louis, Montmagny.

Deux logements libres, \$25.00 par mois. S'adresser à: 51, rue Ste-Brigitte, tél.: 542-W, Montmagny.

2 appartements meublés avec cuisine et chambre de bain, douche privée. Information, tél. 544.

Deux logements de 5 et 6 pièces, chauffés. Pour informations, s'adresser à: Tél.: 251 ou 251-W.

Deux chambres à louer, cuisine et chambre de bain. S'adresser à: 22, rue St-Thomas, tél.: 498-W.

Logement à louer, 4 pièces, \$25.00. S'adresser à: Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, Montmagny.

Chambre seul ou avec pension. S'adresser à Mme Lionel BLAIS, 4, Avenue May, Montmagny, téléphone: 420.

Logement chauffé de 4 pièces, plus chambre de bain. Appartement Lamo. S'adresser à: Tél.: 538-W, Montmagny.

PERDU

Une somme de \$60. a été perdue. Récompense promise à qui la rapportera à nos bureaux, 31, rue St-Thomas, Montmagny.

DEMANDE

Homme demandé, de 18 à 25 ans, comme aide-livreur. S'adresser à: Jacques Larouche, Laiterie de Montmagny, tél.: 398, Montmagny.

PRIX SPECIAUX jusqu'aux 1er fév. '51

Desirez-vous faire installer un moteur électrique à votre machine à coudre, peu importe la marque. Voici l'occasion: Moteur-et lampe installés: \$22.00. ALFRED COULOMBE, 29, rue Ste-Brigitte, tél.: 317-W, Montmagny.

Nous avons besoin

D'une personne sérieuse dans notre département des ventes. Aucun déboursé. Aucune expérience nécessaire. Nos signes sont annoncés internationalement. Pour application, écrivez à: F. GRANGER, 350 St. Roch, Montréal.

OPPORTUNITE

Un voyageur demandé pour vendre des monuments funéraires à domicile avec l'aide d'agents locaux, dans les comtés de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis et Beauce. Ecrivez à: BEAUDET & FRENETTE LTEE, Mont-Joli, P. Q.

A QUI L'OURSON?

Au "Royaume de la Confiserie", rue De la Gare, à Montmagny, un magnifique ourson attend la personne gagnante du concours des fêtes. La personne détenant le billet numéro — 2184 — n'a qu'à se présenter à ce magasin pour obtenir son prix.

***** L'année 1953**

(Suite de la page 2)

et de 20 au couvent. L'Ecole des Arts et Métiers compte 125 garçons. Le nombre des étudiants de la paroisse St-Thomas est d'à peu près 1,448 élèves, répartis comme suit:

Collège	496	Pré-Classique	29
Couvent	369	Arts et Métiers	125
Hospice	92	Ecoles privées	42
Ecole St-Thomas	295	Ecoles rurales	183

La nouvelle école St-Mathieu, dirigée par les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, contient à peu près 200 élèves.

STATISTIQUES INTERESSANTES :

La fondation de la paroisse St-Thomas de Montmagny date de 1678. La première inscription à l'état civil qui y fut faite fut celle de Joseph Fournier. Il était le fils de Guillaume Fournier.

Depuis ce jour, on y a enregistré 32,067 baptêmes, dont le relevé donne la préférence aux garçons puisque leur nombre est de 16,190 par rapport à celui de 15,877, pour les filles.

La paroisse a pleuré plus de 16,514 de ses enfants, car c'est le nombre de sépultures que l'on y a enregistrées depuis près de trois siècles de fondation.

Par contre, Montmagny s'est réjouie en béniissant 5,548 mariages. Pour ce qui est de la paroisse de St-Mathieu, si l'on ne peut remonter à bien des siècles en arrière, puisque sa fondation ne date que de cinq années, nous n'en sommes pas moins fiers de la voir s'agrandir et prospérer de jour en jour. Déjà des écoles et industries nouvelles viennent se rallier au clocher de la chapelle, qui bientôt sera remplacé par une magnifique église.

Et convaincus par les statistiques de 1953, il ne nous reste plus qu'à souhaiter une heureuse et prospère année 1954 pour tous, espérant que la foi et les ans augmenteront le nombre des enfants de Montmagny.

***** LA POLICE**

(Suite de la 1ère page)

feux de champ. Ce chiffre marque aussi 2 autos en feu et 23 que une forte augmentation de 14 sur celui de l'année précédente.

Le travail des pompiers, cette année, a donc été beaucoup plus difficile que par les années passées puisqu'ils ont dû sortir 93 fois contre 67 seulement en 1952.

Devant la preuve des chiffres, il ne nous reste plus qu'à féliciter les représentants de la force constabulaire et ceux du département de l'incendie de leur travail magnifique de l'année. Nous rappelons à nos lecteurs que M. Laurent Couillard était pour l'année écoulée le chef de police et M. Donat Mainville, le chef des pompiers volontaires.

Nous les remercions tous et espérons bénéficier de leurs vigiliants services pour l'année 1954.

Nous souhaitons également un prompt rétablissement au Chef de Police, M. Laurent Couillard, qui s'est démis un pied récemment.

SAVEZ-VOUS QUE

Selon la statistique fédérale, les Canadiens visitant les Etats-Unis pour une période de plus de 48 heures y dépensent en moyenne \$88.00 chacun.



GILLES AUDET

arpenteur-géomètre ingénieur forestier 88, ave. Turnbull, Québec. Tél.: 3-2431

Bureau à Montmagny lundi, de 9h.30 à 6h.00 Edifice Banque Provinciale 28, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 732

Représentants demandés

Homme compétent comme Détaillant dans le comté de Montmagny. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. A-525-163, Montreal, P. Q.

Homme demandé

Votre revenu actuel est-il satisfaisant pour pourvoir aux besoins de votre famille, et aussi pour réaliser vos autres ambitions personnelles? Nous pouvons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Cie J. B. WATKINS, Dept. Dept. Q-M-B, 350 St. Roch, Montréal.

Le premier champ pérolifère du Canada, le site Turner, au sud de Calgary, fut découvert en 1914. Le canal Welland fut terminé en 1932.

Pour toutes vos assurances . . .

CONSULTEZ

PHILIPPE ROY INC.

courtiers d'assurances agréés

102, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 92 Montmagny

Tél.: 462 C. P. 397

Dr GERMAIN FORTIN

SPECIALITE: Maternité et Gynécologie

9, rue STE-JULIE (Voisin de l'Hôtel de Ville) MONTMAGNY, Qué.

12, Blvd Vallée, Beauport QUEBEC Tél.: MO-30273

MONTMAGNY 12, rue St-Louis, Tél.: 722.

Bonnelly et Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.

Organisation, administration, tenue de livres. QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier, F.R.C.S. (C). Consultations chirurgicales à l'Hôtel-Dieu. Bureau: tous les après-midi, 2 h. à 4 h., sauf le samedi. Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 h. à 8 h.

Telephone: 72 (Edifice Allard) **Paré & Daveluy** Avocats Jules Paré, Robert Daveluy Rue St-J-Baptiste Montmagny

J.-E. DENAULT, M.D. Rue St-Ignace, Tél.: 884 Rayons X Consultations au bureau: 9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi. Cas urgents: toutes les heures R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour cas d'urgence.

Jules Blanchet b. a. l. l. avocat 2, rue St-Jean-Baptiste Tél.: Bur. 592 — Rés.: 771-W

Tel.: 53 **Dentiste** **Dr J.-L. LAVALLEE** Chirurgien-Dentiste 39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

LOUIS PELLETIER NOTAIRE Montmagny, 30, rue St-Thomas — Tél.: 42

Dr. Marcel Laverdiere B.A., D.D.S. Chirurgien-Dentiste 28, rue De la Gare Tél.: 293 — Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 767-W **Gonz. Bélanger** NOTAIRE 2, rue St-J. Baptiste, Montmagny

Emmanuel Gobeil, O.D. Spécialiste de la vue — Edifice Allard — Montmagny. — Tél.: 43

Laurent Normand RUE DU PONT — Tél.: 310-W3 ou 570 Frais funéraires et service d'ambulance, jour et nuit

Spécialiste Bureau à Montmagny: le samedi à l'Hôpital

Robert Dorval Arpenteur-Géomètre 16, rue St-Pierre, Montmagny, Qué. — Tél.: 174 —

Dr Paul Bigué Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York **SPECIALITE:** Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge, 449, 3e Avenue — Québec.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

ODILON de la DURANTAYE B.A., L.S.C., C.A. Comptable Agréé. 21, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny. — Téléphone: 511-W —

Caron, Corriveau, Renaud, C. A. COMPTABLES AGREES Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A. Bureau: Edifice Caisse Populaire — 86, rue De la Gare, Tél.: 73 Résidence: 16, rue Ste-Marie. — Tél.: 702 Montmagny. — Rivière-du-Loup.

Raymond Paré, B.A. Courtier d'assurances Agréé ASSURANCES GENEPALES Bur.: 31, rue De la Gare tél.: 261 Rés.: 40, rue St-Ignace tél.: 308-W MONTMAGNY



La **BUICK '54** l'a -

Le grand changement que vous espériez!

Du moment que vous apercevrez ces Buick 1954, vous saurez qu'il s'est produit quelque chose de sensationnel dans le style de l'automobile.

Il y a ici beaucoup plus que le changement habituel de modèle. Il y a beaucoup plus que ce qu'il aurait été possible d'accomplir en "réchauffant" tout simplement ce que Buick avait déjà présenté. Ce qui a été accompli dépasse de beaucoup les cadres de la rideotomie.

Voici cette rareté des raretés—un assortiment complètement nouveau d'automobiles.

Mais Buick ne s'en est pas tenu à la beauté plus hardie, plus fraîche et plus souple que vous voyez dans la ligne relevée et prolongée des ailes—dans le vaste pare-brise enveloppant—dans la ligne plus basse du toit—dans toutes les autres caractéristiques ravissantes de la modernité extérieure.

On a accru toutes les puissances en CV à des sommets sans précédents pour ces voitures.

On a construit un nouveau V8 pour la SPECIAL, à bas prix—de sorte que maintenant tout l'assortiment Buick possède le célèbre moteur V8 de Buick—et, ce faisant, on a produit les nouveaux pistons "Power-Head" qui augmentent le rendement de l'essence dans tous les moteurs.

On a mis sur le marché une brillante nouvelle venue qui porte un nom célèbre, la Buick CENTURY—une voiture possédant une puissance phénoménale pour son poids et son prix—une voiture offrant plus de pure joie par dollar que toute Buick jamais construite.

Et l'on a accompli tout cela sans affecter la structure de prix qui, depuis des années, fait de la Buick la voiture la plus populaire du monde dans sa catégorie de prix.

Nous vous invitons à venir inspecter ces belles voitures, à constater leur excellente performance, à vous rendre compte de leur splendide valeur. Vous comprendrez alors ce qui fait dire à ceux qui ont eu l'avantage d'une avant-première: "Buick est la belle valeur."

Quand de meilleures automobiles seront construites, Buick les construira

BUICK -- la belle valeur

4 grandes séries—Special, Century, Super et Roadmaster

M-554AF

Bédard & Marchand Automobile Ltée

Vendeurs autorisés

PONTIAC — BUICK — CAMIONS G. M. C.

MONTMAGNY, P. Q.

Le Courrier de Louise

—M. et Mme Joseph Nadeau, de Lévis, ont passé le Jour de l'An dans leur famille, les invités de M. et Mme Wilfrid Robin.

—M. Jean-Guy Coulombe, de Aylmer, Ont., et M. Jean-Jacques Coulombe, de Montréal, sont venus passer les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Alfred Coulombe, de Montmagny.

—M. Roger Lévesque, cadet de l'aviation et étudiant au Collège Militaire de St-Jean, Qué., est présentement en visite chez ses parents, M. et Mme Raoul Lévesque (Riv. Du Sud). M. Lévesque quittera sa famille dans quelques jours pour aller poursuivre un cours de trois mois à Winnipeg.

—M. Marcel Coulombe est retourné reprendre ses classes au Séminaire de St-Victor de Beauce après avoir passé les vacances des fêtes chez ses parents.

—M. et Mme Léo Cloutier ainsi que M. Jean-Guy Cloutier se sont rendus visiter M. André Cloutier, étudiant au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, la semaine dernière.

—M. et Mme Armand Proulx, Mme Joseph Blouin et ses enfants ont passé le Jour de l'An à Montréal, chez Mme Vve N. Fournier.

—Mère St-Odilon, de l'Oratoire St-Joseph de Québec, était en visite chez sa cousine, Mme Alfred Paquet, et chez sa tante, Mme Napoléon Fournier.

—Mme Edouard Pelletier ainsi que M. et Mme Charles Coulombe étaient de passage à Donnacona

les invités de M. et Mme Roland Beaumont, à l'occasion du Jour de l'An.

—M. et Mme Bruno Piché et leurs fils, Jacques, ont rendu visite à M. et Mme Maxime Bernier, cette semaine.

—M. et Mme Gérard Desbriens ont passé le Jour de l'An à Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Jean-Paul Boucher et leurs enfants se sont rendus à Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

—M. et Mme Léo Soucy, de Québec, ont visité M. et Mme Philippe Giasson et M. et Mme Rolphe Gagnon, dernièrement.

—M. et Mme Lucien Langlois ainsi que M. Edgar Langlois, de Montréal, ont passé quelques jours chez leur père, M. Joseph Langlois.

—Mme A. Plante ainsi que M. et Mme Gustave Chouinard et leurs enfants, de Québec, ont passé le Jour de l'An dans la famille Joseph Morin.

—Mlle Gisèle Coulombe, g.m.g., étudiante à l'Université de Montréal, a passé ses vacances des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Amédée Coulombe.

—Mlle Monique Gagné, étudiante au couvent de St-Pierre, a passé la période des Fêtes dans sa famille.

—M. Hermyle Gamache, de Forestville, est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An en notre ville au milieu de sa famille, parents et amis.

—M. l'abbé Alfred Guillette, du Séminaire de Québec, M. et Mme Roger Guillemette et leurs fillettes Monique et Denise, Mlle Irène Francoeur, de Québec, ainsi que M. et Mme Roger Talbot, de St-Raymond, étaient les invités de Mme Onésime Guillemette dernièrement.

—Mlle Lucie Boulet, de Québec, visitait son frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Boulet, de la rue St-Pierre ainsi que sa soeur, Mlle Judith Boulet et autres parents, à l'occasion du jour de l'An.

—Mlle Jeannine et Gvette Fiset, de Québec ont passé les vacances des Fêtes chez M. et Mme Philippe Fiset.

AVIS

Le rôle d'évaluation pour l'année 1954 est déposé au bureau du Conseil à la disposition et pour l'information des contribuables.

Si quelqu'un après avoir pris connaissance de son évaluation, juge à propos de porter plainte, il devra le faire par écrit pas plus tard que le 30 janvier 1954, à midi.

La Ville de Montmagny.

Notre GRANDE VENTE de CHAPEAUX commence samedi matin, 16 janvier

Comme par le passé vous trouverez ce que vous recherchez.

Futres antilope d'une valeur de \$10.95 réduits à \$6.95

Futres à \$2.95 seulement, des valeur réelles de \$9.95

Chapeaux de paille réduits également à \$2.95

C'EST UNE VENTE DE LIQUIDATION COMPLETE

POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT CHEZ

MME ERNEST BOULET

3e AVENUE, TEL.: 532 MONTMAGNY.

ATTENTION

CENTRE DE COUTURE ENR. MONTMAGNY

Possède la plus grande organisation du bas de Québec

● Boucles ● Boutons ● Ceintures RECOUVERTS AVEC VOTRE TISSUS

● Ouvrage fait avec le plus grand soin.

● Service TRES RAPIDE et COURTOIS.

● Hermstich. ● Ouvrage de fantaisie. ● Artisanat.

DE PLUS vous trouverez le plus grand assortiments de

● Pads ● Dentelles ● Guipures

● Fermeoirs éclair ● Fil dans toutes les teintes, etc.

— DISTRIBUTEUR —

LA MERVEILLEUSE MACHINE A COUDRE PFAFF qui fait plus de 101 TRAVEAUX DE COUTURE différents sans aucun attachement. C'est la machine à coudre la plus PERFECTIONNEE qu'il soit, tout en étant la plus FACILE à OPERER. Une démonstration vous convaincra de la supériorité en tous points.

M. J.-E. LAINESSE est le vendeur autorisé de la PFAFF pour les comtés de MONTMAGNY, L'ISLET et BELLECHASSE. Rue St-Jean-Baptiste Tél.: 368 Montmagny.

P. S. — Réparation à domicile de machines à coudre de TOUTES MARQUES.

Afin d'éviter des erreurs, adressez-vous TOUJOURS au **CENTRE DE COUTURE ENR.**

Avis à nos lecteurs

Le "Courrier de Montmagny", cette semaine, a dû mettre de côté un grand nombre d'articles intéressants à cause d'une panne de machinerie. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ne pouvoir leur présenter toutes les nouvelles locales de la semaine et nous les invitons à les lire dans notre édition de la semaine prochaine.

—A l'occasion de sa première communion, Mlle Danielle Paradis recevait ses amis parmi lesquelles nous remarquons Mlles Caudette Leblanc, Denise Chouinard, Monique Pelletier, Louise et Micheline Roy, MM. Laurent Cavet Jr. et Jacques Chouinard, de Québec.

—Mlles Rose-Alma et Micheline Corriveau, de Montréal, étaient en promenade chez M. et Mme Odilon Caron, dernièrement; elles ont aussi visité Mme Louis Corriveau, de Montmagny et Mme Jules Corriveau.

—Mlle Jacqueline Fiset ainsi que M. Pierre Fiset étaient de passage à St-Vallier, dernièrement.

—M. et Mme Roger Lavoie et leurs enfants ont passé la période des Fêtes chez leurs grands parents, M. et Mme Amédée Coulombe.

—Mme Henri Gamache est de retour d'un séjour de trois mois dans les provinces Maritimes.

—Mlle Dolores Boulet, de notre ville, était de passage à St-Eugène dernièrement à l'occasion des funérailles de sa grande tante, Mlle Emélie Cloutier.

—Mlle Jacqueline Thibault assistait aux funérailles de Mlle Emélie Cloutier, à St-Eugène, dernièrement.

—M. Alcide Cloutier, de Montmagny, et Mlle Rose-Alice Cloutier, étaient à St-Eugène à l'occasion du décès de Mlle Emélie Cloutier.

—M. Béa Gaudreau a passé les Fêtes dans sa famille.

—Mlle Cécile Huot était de passage à Québec dernièrement par affaires.

—M. Léandre Fournier, de Québec était de passage chez ses parents, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Langlois, de Montréal, ont passé le jour de l'An en notre ville.

—M. et Mme Léo Gaudreau et leurs enfants, de Québec, étaient en notre ville dernièrement.

—Mlle Marie-Jeanne Gaudreau a passé la période des Fêtes dans sa famille.

—Mlle Jacqueline Ricard, de Québec a passé la dernière fin de semaine en notre ville l'invité de Mlle Annette et Georgette Casau.

—M. et Mme Jean Gagnon et leur fillette Danielle, de L'Islet, étaient de passage à Montmagny, les invités de M. et Mme Eugène-G. Fournier.

—M. et Mme Gérard Thibault et leurs enfants étaient de passage à Montmagny, récemment.

—M. et Mme Viateur Caron et leur fillette Danielle, de Québec, étaient, à l'occasion des fêtes, à Montmagny, les invités de parents.

—Mlle Liana Fournier, étudiante à Québec, était parmi nous pour la période des Fêtes.

—M. et Mme Fernand-Louis Dubé, de Chambord, ont fait un séjour en notre ville, les hôtes de M. et Mme J. Larouche.

Cours de préparation au mariage

Comme par les années passées, la J.O.C. a organisé les cours de Préparation au Mariage.

Tous les fiancés doivent se faire un devoir de suivre ces cours qui sont d'une valeur incalculable pour la préparation de leur nouvelle vie.

Ces cours commenceront mardi prochain, le 19 janvier, à 8 heures, au soubassement de l'église St-Thomas, appartement voisin de la sacristie.

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît, s'adresser aux responsables qui sont: Mlle Thérèse Laberge, tél.: 493; Mlle Germaine Fortin, tél.: 405-W; M. Maurice Laberge, tél.: 493; M. Bertrand Montminy, tél.: 244-W.

NAISSANCES

BEAUDOIN. — Le 20 décembre a été baptisée Marie-Irène-Francine, fille de M. et Mme Emile Beaudoin (Thérèse Moreau), Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Pelletier, oncle et tante.

BEAUMONT. — Le 22 décembre a été baptisée Marie-Louise-Noëlla-Marjolaine, fille de M. et Mme Léo Beaumont (Louise Poirier), Parrain et marraine: M. et Mme Irénée Foirier, grands-parents de l'enfant.

BERNIER. — Le 25 décembre a été baptisé Joseph-Julien-Jean-Noël, fils de M. et Mme Julien Bernier (Jeanne d'Arc Boulet), Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Boulet, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

ST-AMANT. — Le 30 décembre a été baptisé Joseph-Jean-Yves-Marcel, fils de M. et Mme Aurèle St-Amant (Marie-Rose Giasson), Parrain et marraine: M. et Mme Henri Morin.

LANGLOIS. — Le 1er janvier a été baptisée Marie-Anita-Diane, fille de M. et Mme René Langlois (Lucienne Blais), Parrain et marraine: M. et Mme Laval Dumas, oncle et tante de l'enfant.

MORIN. — Le 12 janvier a été baptisée Marie-Francine-Suzanne, fille de M. et Mme Emile Morin (Gilberte Lynch), Parrain et marraine: M. et Mme François Poulin, oncle et tante de l'enfant.

BOUTIN. — Le 13 janvier a été baptisé Joseph-Jules-Réjean, fils de M. et Mme Jean-Charles Boutin (Cécile Gaudreau), Parrain

FIANCAILLES

—A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Mariette Rousseau, fille de Mme Evariste Rousseau avec M. Robert Blouin, fils de M. et Mme J.-O. Blouin.

—Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de Mlle Jeanine Caron, fille de M. Diogène Caron, avec M. Pierre Masson, fils de Mme Joseph Masson.

MARIAGE

TALBOT-GUIMOND. — Le 26 décembre a été béni le mariage de Patrice Talbot, fils de M. et Mme Xavier Talbot, décédés, avec Annette Guimond, fille de M. et Mme Emile Guimond.

MISE AU POINT

Dans notre article concernant les faits importants de l'année, nous avons omis, dans la partie des morts accidentelles de l'année, le décès de M. Ernest Langlois, fils de M. et Mme Georges Langlois et de M. Raymond Léveillé, fils de M. et Mme Gérard Léveillé, de Montmagny. A ces familles éprouvées nous adressons nos plus sincères condoléances et souhaitons que l'année nouvelle leur sera plus heureuse.

et marraine: M. et Mme J. Boutin, oncle et tante de l'enfant.

LEBLANC. — A M. et Mme Raymond Leblanc (Monique Balthazanne), le 26 décembre est née une fille, à Cap-St-Ignace, baptisée sous les prénoms de Marie-Noëlla-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Bonhomme de Matane, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Leblanc, tante de l'enfant.

Eugène BERNATCHEZ, O.D.

Spécialiste pour la vue
Optométriste

Edifice Banque Provinciale,

Montmagny.

Téléphone: 391-W.

\$5.00 REMBOURSEMENT \$5.00
tous les jours

Remboursement d'une facture d'achat comptant jusqu'au montant de

\$5.00

APPAREILS DOMESTIQUES

APPAREILS DE CHAUFFAGE ENR.

Philippe Giasson, prop.

127, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 141 Montmagny.

cinéma

TACHÉ

- Vend. et samedi, 15 et 16 janvier
"La Première Legion"
C. Boyer — B. Buisson
- Dimanche et lundi, 17 et 18 janvier.
"Coeur Secret"
C. Colbert — W. Pédron
- Mardi et mercredi, 19 et 20 janvier.
"Coup de Feu au Matin"
J. McCrea — E. Kays
- Jeudi, vend. et samedi, 21, 22 et 23 janvier.
"La Ville Écartelée"
C. Grant — A. Sheridan.

LAFONTAINE

- Sam., dim. et lundi, 16, 17 et 18 janvier.
"Son Dernier Noël"
— TINO ROSSI
- Merc., jeudi et vend., 20, 21 et 22 janvier.
"Le Capitaine Scarlett"
(En couleurs)
R. Greene — L. Amara.

POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

POINTE-A-LACAILLE

SA CHAPELLE ET SES EGLISES

Exclusif au "Courrier de Montmagny", reproduction interdite.

IL EST IMPOSSIBLE à tout étranger d'imaginer jamais que Pointe-à-Lacaille fut jadis l'embryon de notre bourdonnante ville, tant tout s'est effacé de ce coin où le dix-septième siècle vit s'élever une première chapelle puis deux modestes églises où s'agenouillèrent tour à tour nos valeureux devanciers, un presbytère, un cimetière et plusieurs habitations. En ce lieu aujourd'hui désert, seule une croix tend ses bras au-dessus des champs de blé où le vent met de gracieuses vagues, en été; où l'hiver répand en fixes ondulations ses neiges diamantées.

D'où nous vient la dénomination Pointe-à-Lacaille? D'aucuns ont prétendu qu'elle dérive de la couleur plutôt laiteuse de l'eau que roule la riviérette au lit de terre argileuse qui s'y trouve et que l'on dit prendre naissance tout au fond du Bois de Berthier, soit à quelque douze milles de l'endroit où elle se donne au fleuve; d'autres, des nombreux oiseaux qui s'y voyaient jadis et dits "cailles", mais qui, nous assurent certains vieux chasseurs, étaient plutôt des oies et des grues, comme il en existe toujours. D'autres, enfin, nous ont raconté avec preuves à l'appui le fait historique d'Adrien d'Abancour dit Lacaille, qui, arrivé à Québec en 1634, était le beau-père de Jean Joliette, puisque ce dernier avait épousé l'aînée de ses filles, Marie.

D'Abancour dit Lacaille était en nos parages, au printemps de 1640, accompagné d'amis, pour y chasser entre et sur les îles Aux-Grues et Aux-Oies. Or, le deux mai, d'Abancour et un nommé Etienne Sévestre se noyèrent accidentellement. Retrouvé, le corps du premier fut donné à la terre, précisément à la pointe qui se trouve approximativement à deux arpents plus haut que l'embouchure de la vaseuse rivière que l'on sait. Ce n'est cependant que l'année suivante, soit le vingt mai 1641, que Jean Joliette vint chercher les cendres de son parent pour les transporter à Québec, où il leur fit faire d'imposantes funérailles, le vingt-six du même mois. Il nous semble donc plausible que ce soit ce triste événement qui fit conserver le nom de Lacaille à la pointe comme à la rivière.

On sait aussi que, de nombreuses années plus tard, ce bas et vasard avancement du sol de chez nous fut dit Pointe-à-Peton — du surnom de l'un des principaux citoyens de Saint-Thomas: Jean-Baptiste (Peton) Thibault, lequel mourut nonagénaire, en 1889.

On regarde comme fondateur de la paroisse Saint-Thomas le sieur Guillaume Fournier, qui, né à Québec, y épousa — le vingt novem-

Où l'on ne trouve aujourd'hui que des champs en culture et une haute croix qui marque l'endroit choisi par les pionniers de chez nous pour y élever, tout d'abord (en 1679), une chapelle faite de bois rond puis deux églises — l'une de bois équarri (en 1686), l'autre de pierre (en 1719) —, Pointe-à-Lacaille fut le véritable berceau de notre ville.

bre 1651 — Françoise Hébert, petite-fille de Louis Hébert, le célèbre défricheur et tout premier seigneur du Canada. Guillaume Fournier vint s'établir à Pointe-à-Lacaille en 1678.

Faite de bois rond, bâtie et bénite par M. l'abbé Joseph-Thomas Morel, la chapelle exista durant sept ans: 1679 à 1686, et le premier baptême à y être conféré par le même M. Morel, fut celui d'une fille née à Guillaume Fournier et à Françoise Hébert, le vingt-quatre août 1679, nous dit M. l'abbé Ca-

trois arpents de leur terrain, pour y bâtir une nouvelle maison du Seigneur, un presbytère et dépendances.

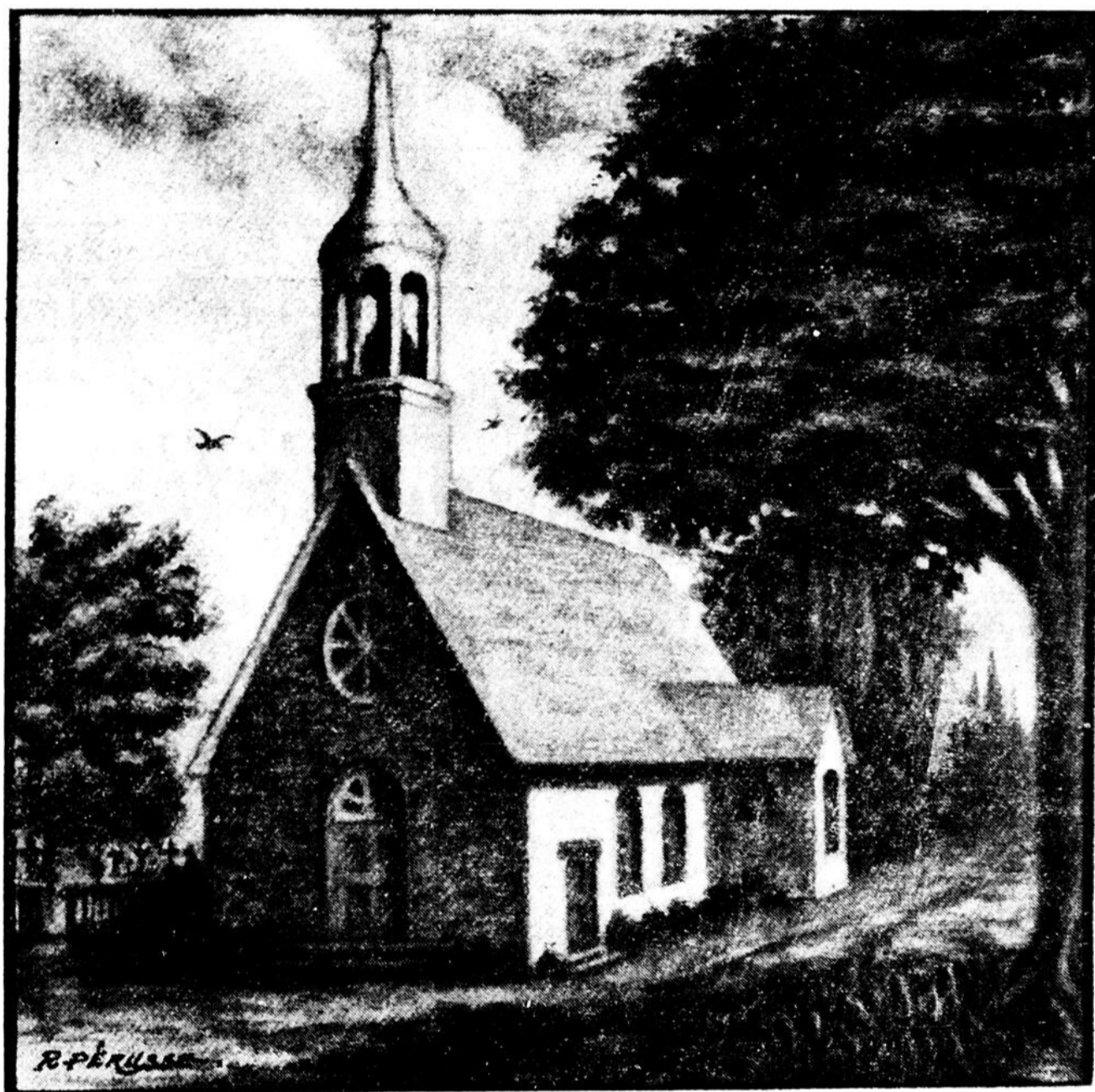
A l'heure du recensement fait par les autorités coloniales en 1681, Guillaume Fournier possédait "dix arpents

par R. Pérusse

de terre, douze bêtes à cornes et trois fusils". C'est sur ce terrain que fut élevée, "en bois équarri", la première véritable église de

d'abord la somme de 500 livres".

Y nommé premier curé résidant le 29 octobre 1714, M. Charles-Hazcur Desauneaux, prit possession de la cure de Saint-Thomas le quatre novembre. Cependant, le six juin de l'année suivante, les paroissiens avaient la douleur de perdre ce prêtre dévoué, qui n'avait que trente-trois ans. Il fut inhumé en son église, au pied du grand autel, par M. François Richard, jésuite. Les restes de M. Desauneaux auraient par la suite été placés dans l'é-



LA DEUXIEME ET DERNIERE EGLISE DE POINTE-A-LACAILLE

Elle servit au culte de 1719 à 1771.

sault, dans ses *Notes historiques sur Saint-Thomas de Montmagny*.

En 1683, Mgr de Laval apprenait à S. S. le Pape Innocent XI que la seigneurie de Rivière-du-Sud (dite L'Épinay) était d'une lieue et demie et comptait vingt-six âmes dans dix familles. A même date, trois familles: quinze âmes, à l'Île-aux-Grues, et dix-huit âmes en quatre foyers, à l'Île-aux-Oies.

Le vingt décembre 1685, par contrat, Guillaume Fournier et son épouse cédèrent, donnèrent à M. l'abbé Morel

Saint-Thomas, bénite le vingt et un avril 1686, par Mgr de Saint-Vallier, alors évêque élu et Grand-Vicaire de Mgr de Laval. Elle servit au culte jusqu'en 1719 et ne fut démolie que plusieurs années plus tard.

En 1714, après une visite qu'il avait personnellement faite à Pointe-à-Lacaille, Mgr de Saint-Vallier écrivait:

"Nous ordonnons que les habitants voient entre eux ce qui sera le plus expédient de faire pour la bâtisse d'une nouvelle église (en pierre) de laquelle nous promettons de donner

église de pierre, le vingt-trois juillet 1726.

Qui n'avait jusque là connus que des missionnaires, va de soi que c'est avec une joie exubérante que les ancêtres reçurent M. Desauneaux. Relisons ensemble ce que M. Eugène Renault écrivit à ce sujet: — "Comme ils étaient joyeux, ces braves enfants de la France devenus enfants des bois! Avec quels transports de bonheur ils serraient dans leurs mains endurcies par les travaux du défrichement les mains du prêtre que leur envoyait la Providence.

"Toute la population de l'endroit, hommes, femmes et enfants était réunie dans la petite église, dont le clocher tout pavoié aux couleurs de la France dépassait à peine la cime des arbres environnants.

"Comme il devait être touchant le spectacle que présentait l'intérieur de la petite église! Comme ils priaient avec ardeur, ces pauvres exilés de la terre natale!"

C'est un autre tout jeune prêtre que Saint-Thomas compta comme second curé: M. François Richard, jésuite, né en France en 1689, dit-on.

Le premier juillet 1716, M. Richard eut à bénir la première pierre de la deuxième et dernière église de Pointe-à-Lacaille, pierre posée au milieu de la porte de la dite église nouvelle, sur laquelle il y a gravé une croix et le nom de Saint-Thomas de chaque côté de la croix", disent les registres du temps.

Commencée en 1715 ou 1716, cette église (de pierre) fut inaugurée et bénite le vingt-trois juillet 1719, par M. le curé Richard, lequel, comme nous le savons, en suivit la construction. Elle servit au culte jusqu'en 1771, alors que, fort à regret pour plusieurs des résidents de Pointe-à-Lacaille, elle fut définitivement abandonnée, au mois de septembre pour celle qu'avait fait bâtir, grande de cent dix pieds de long, quarante de large et haute de vingt "à ras de chaussée", M. Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse (qui ne signa toujours que Maisonbasse, prêtre), près de la rivière Du-Sud (au même endroit où se trouve celle d'aujourd'hui). L'église de M. Maisonbasse fut bénite le 11 septembre 1771, par Mgr Jean-Olivier Briand, septième évêque de Québec, qui eut tant à lutter avec le gouvernement anglais qui admettait alors si mal la religion des Canadiens.

De son côté, ce n'est qu'après de trop nombreuses difficultés que M. Maisonbasse en arriva à établir la troisième église de chez nous, puisqu'il y avait trente-cinq "rebelles" en la paroisse, dont n'était pas des moindres un certain professionnel. Mais passons, puisque ce sont là de regrettables faits qu'il vaut mieux oublier. Disons, cependant, que la paroisse se composait alors de quelque cent quatre-vingts feux: 820 communicants.

Rappelons encore que, le trois juillet 1744, Mgr de Pontbriand confirma, en l'église de Pointe-à-Lacaille, cinq cent trente personnes de tout âge, même des enfants d'un mois; qu'en 1750, le onze juillet, il en confirma cent soixante-neuf, aussi de tout âge.

M. E. Renault nous dit, quelque part en ses écrits: (Suite à la page 15)

ELLE VIENT D'ARRIVER!

la nouvelle *Meteor* "54"

Venez la voir! EN MONTRE DÈS VENDREDI!

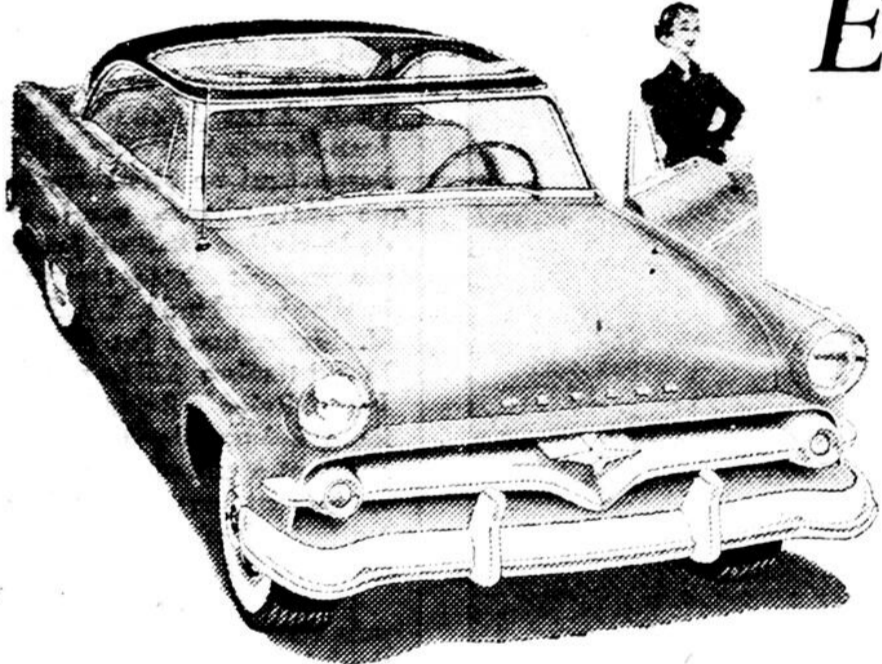
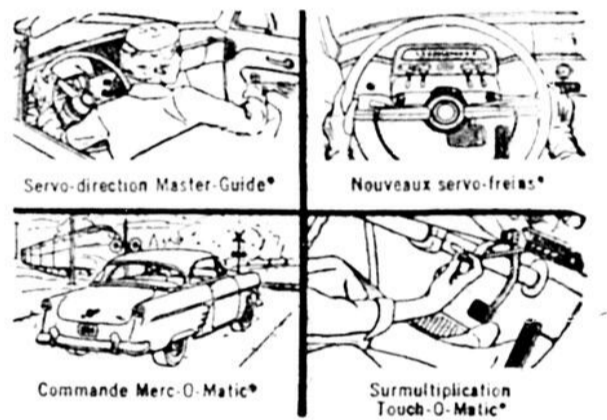


L'entièrement nouveau sedan-4 portières METEOR, série RIDEAU

Nouveau
moteur

V-8 de 125 CV

Le plus puissant moteur V-8
de la catégorie des ~ modérés!



L'entièrement nouvelle Skyliner METEOR, série RIDEAU

Encore plus belle — LA SÉRIE *Rideau*

Une série entièrement nouvelle, composée de modèles d'une élégance sans pareille

Au premier rang des trois superbes séries Meteor "54" se trouvent les magnifiques modèles Rideau créés par les plus célèbres dessinateurs de l'industrie automobile: l'entièrement nouvelle *Skyliner* à toit transparent en *Plexiglas* (une création exclusive de Ford-Canada)... un sedan-4 portières entièrement nouveau... un magnifique coupé *Victoria*... et une superbe décapotable *Sunliner*. Chacun de ces modèles est une merveille d'élégance, tant au dehors qu'au dedans! Chacun est pourvu d'un moteur encore plus puissant — le V-8 de 125 CV — construit, pour la Meteor, par le plus grand fabricant de moteurs V-8 au monde! Les modèles de la série Rideau sont en outre dotés de la servo-direction *Master-Guide*, d'un appareil de radio, d'une réchauffeuse, d'indicateurs de virages, d'un lave-pare-brise, de bavolets, d'anneaux-garniture de roues et de pneus à paroi blanche. Jamais auparavant une voiture à prix modéré n'a offert autant de précieux accessoires!

Pour faciliter le freinage et assurer une sécurité totale en toutes circonstances, la Meteor offre à l'automobiliste les nouveaux servo-freins (facultatifs moyennant supplément). L'acheteur peut aussi choisir entre la commande *Merc-O-Matic*, une transmission automatique qui supprime les changements de vitesses manuels... la surmultiplication *Touch-O-Matic*, qui épargne l'essence (toutes deux facultatives, moyennant supplément)... ou encore la boîte standard, ultrasilencieuse, à vitesses synchronisées. Ces trois transmissions, de même que les dispositifs automatiques, sont également offerts, moyennant supplément, dans les modèles de la série *Niagara* qui, eux aussi, sont pourvus du moteur V-8 de 125 CV. Avant de fixer votre choix, ne manquez pas de voir et de faire l'essai de la Meteor "54" — car ce n'est vraiment qu'après l'avoir vous-même conduite que vous saurez comme le roulement de la Meteor est ouaté, comme il est silencieux... comme la Meteor est agréable à conduire!

La plus-que-moderne



AVANT DE DECIDER... FAITES L'ESSAI DU "ROULEMENT OUATÉ" DE LA METEOR

TECHNICIEN GARAGE SERVICE

Roger Chabot, prop.
(Vendeur autorisé de Météor, Lincoln, Mercury)

R. R. No. 1

Montmagny

CHRONIQUE AMBULANCIERE ST-JEAN

Origine de l'Association Ambulancière Saint-Jean en Angleterre

(Suite).
 par Mme T. MAROIS.
 Depuis sa fondation, l'Ordre de St-Jean a toujours recruté ses effectifs sur tous les points de la chrétienté. On donnait alors aux contingents des différents pays le nom de nation ou langue. C'est ainsi qu'il y eut la langue d'Angleterre, la langue de France, la langue de Provence, la langue d'Aragon, et ainsi de suite. Tout le

long des siècles, les chevaliers anglais prirent une part imminente et glorieuse aux oeuvres accomplies par cet ancien ordre de chevalerie.

L'Angleterre, qui accueille favorablement toutes les formes de progrès, s'applique prudemment, lentement à mettre chaque réforme nouvelle au service de l'Etat. C'est aussi un pays qui ne répudie ni n'oublie rien de l'honneur, de la vertu du passé. Bien au contraire, ses fils suivent en grande révérence toutes les traditions nationales, tout en visant sans cesse à fonder sur le patrimoine un surcroît de bien public.

Il n'est donc pas étonnant qu'au début du XIXe siècle, après la Révolution Française et les guerres continentales, on est rétabli comme ordre britannique la langue ou nation d'Angleterre.

La physionomie, les modalités subirent en conséquence une certaine transformation mais les principes fondamentaux subsistèrent tel que le synthétisait la devise de l'Ordre primitif.

Les Anciens Chevaliers avaient leurs propres hôpitaux où ils soignaient les malades. Pourquoi, se disent les Anglais, n'étendrons-nous pas notre rayon d'action en allant sur place donner les soins aux blessés, aux malades ou aux victimes d'accidents à l'usine, dans les endroits publics, même dans les foyers? L'idée fit son chemin et trouva sa forme concrète dans le secourisme organisé. De cette forme d'assistance pratique découlerent deux faits capitaux, d'abord, l'acquisition par diverses personnes d'une méthode rationnelle de dispenser les premiers soins et ensuite le désir, chez ces mêmes personnes, d'en faire bénéficier leurs concitoyens.

Bien que les hôpitaux fussent désormais desservis par des médecins, des hospitalières, le besoin n'en subsistait pas moins de leur adjoindre des aides en cas d'urgence aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. L'Ordre décida donc de former des gardes malades auxiliaires ou gardes-malades à domicile.

De ces idées germèrent et prirent corps comme organes de l'Ordre, l'Association Ambulancière-

(Suite à la page 13)

ECHO DE L'HOTEL-DIEU

Les Augustines-Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montmagny sont heureuses de témoigner leur reconnaissance aux généreux bienfaiteurs qui les ont aidés en quelque façon que ce soit au cours de 1953.

Elles demandent au Seigneur de répandre Ses bénédictions sur toutes les familles de la région, que la paix, le bonheur régne au sein de chaque foyer.

Elles prient particulièrement la Vierge du Sourire de consoler les affligés, les malades, les éprouvés de toutes sortes.

Puisse cette bonne Mère accorder à tous et à chacun une Bonne, une Sainte, une Heureuse Année, féconde en fruits surnaturels, préparatrice du bonheur éternel, notre fin ultime.

Connaissant l'intérêt que la population manifeste à son Hôtel-Dieu, il fait plaisir aux Autorités de donner les statistiques des activités de l'hôpital en 1953.

STATISTIQUES

	1951 (8 mois)	1952	1953
Patients (Hospitalisés et Externes)	2,067	4,147	5,619
Patients hospitalisés	986	2,418	3,078
Nombre de jours d'hospitalisation	6,220	19,995	27,381
Moyenne de jours par patients	6.3	8	8.8
Résultat : Guéris	777	1,688	2,232
Améliorés	131	389	526
Non améliorés	11	16	23
Non traités	19	59	30
Admis pour diagnostic	25	118	190
Décès avant 48 heures	7	21	33
Décès après 48 heures	16	23	44
Pourcentage des décès (Normal jusqu'à 2.5%)	2.34%	1.82%	2.5%
Soustraction des décès avant 48 h.	1.63%	0.86%	1.42%
Distribution des malades dans les services :			
Médecine	175	501	689
Chirurgie	225	816	1,007
Obstétrique	119	240	348
Nouveaux-nés	109	218	315
Oto-rhino-laryngologie et Ophthalmologie	178	194	245
Pédiatrie	102	247	292
Autres services :			
Réhabilitation visuelle :			
Patients	103	153	184
Traitements		908	781
Service dentaire, chirurgie traumatique, tumeurs, dermatologie	78	148	182
Opérations majeures et mineures	313	901	1,068
Opérations, O.R.L. et Ophl.	125	158	223
Radiologie (Radiographies et fluoroscopies)	1,633	4,802	6,612
Physiothérapie : Traitements	119	448	701
Electrocardiogramme		108	187
Travaux de Laboratoire	5,447	14,909	20,357

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque
 "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme :
 porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités : épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc.
 Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.



35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

L'HOMÉOPATHIE

PEUT VOUS RENDRE LA SANTE, MEME SI VOUS AVEZ TOUT ESSAYE

L'HOMÉOPATHIE, la thérapeutique immuable, qui rapporte un si grand succès en FRANCE et dans toute l'EUROPE, est maintenant à votre portée. Son efficacité est éprouvée
 Rhumatisme, arthrite, lumbago ARTARO-DRAINOL
 Exzéma, acné, impétigo, dartres DERMO-DRAINOL
 Insuffisance et congestion du foie HEPATO-DRAINOL
 Troubles gastriques, dyspepsie GASTRO-DRAINOL
 Rhumes, toux, bronchites, laryngites PULMO-DRAINOL
 Congestion des reins et de la vessie RENO-DRAINOL

Prix 2.50 l'unité (plus taxe)

En vente à la Pharmacie Bergeron

Distribué par

LABORATOIRE HOMÉOPATHIQUE CANADIEN
 Edifice Talbot 5 rue St-Joseph Québec

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

DIAMANTS - MONTRES - BIJOUTERIE



Quelque soit l'endroit où vous allez, le nom "LONGINES" ou "WITNAUER" gravé sur votre cadran de montre, attirera le regard et l'admiration de tous. Nous sommes fiers d'être les représentants autorisés de ces montres de distinction. Laissez-nous le soin de vous aider dans le choix de ce cadeau spécial. Les montres "Longines" et "Wittnauer" sont vendues à des prix aussi bas que \$39.75.



Georges Laberge

HORLOGER-BIJOUTIER

Vendeur autorisé des montres
 Longines et Wittnauer

180, rue St-Jean-Baptiste. — tél.: 303 — Montmagny.

Vous... qui n'avez pas de **MÉTIER!**
 vous êtes condamné à demeurer

toute votre vie entière un **journalier**

Secouez-vous! Vous devez apprendre un métier **immédiatement**

NOUS VOUS ENSEIGNONS LA **THEORIE**
 ET SURTOUT LA **PRACTIQUE**

SOIT EN:

- LA SOUDURE
- LES MOTEURS DIESELS
- LA MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- LE DÉBOSSAGE ET LA PEINTURE

Pour informations sur ces cours s'adresser à:

LE PRINCIPAL

INSTITUT D'ENTRAÎNEMENT MÉCANIQUE INC.
 LANORAIE, Côté Berthier, P. Qué.

Nom

Adresse

Age Comté

Province

VENTE ET REPARATION

Funérailles de Mme T. Dionne

En l'église de St-Thomas de Montmagny avait lieu les funérailles de madame Téléphore Dionne, née Louisa Létourneau, décédée le 18 décembre, à l'âge de

92 ans et sept mois. La regrettée disparue laisse dans le deuil, son fils, M. Napoléon Dionne, ainsi que des petits-fils et arrière-petits-enfants. Un frère lui survit, M. Eugène Létourneau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Décès de Mlle Emélie Cloutier de St-Eugène

Le 25 décembre, à l'âge de 79 ans et 11 mois est décédée Mlle Emélie Cloutier, fille de feu M. Barthélémy Cloutier et de feu Hortense Gamache.

Les funérailles ont eu lieu le 29 décembre en l'église de St-Eugène. M. Gérard Cloutier, de Montmagny, neveu de la défunte, portait la croix tandis que la dépouille mortelle était portée par six neveux de la défunte: MM. Alphonse Cloutier, de St-Cyrille; Gaudin Cloutier, de L'Islet; Gérard Cloutier, de Mont-Carmel; Alfred Cloutier, de St-Cyrille et Zéphirin et François Cloutier de St-Cyrille, également.

Mlle Emélie Cloutier laisse dans le deuil, une soeur, Mme Magloire Caron (Justine) de St-Aubert; une belle-soeur, Mme Yve Alphonse Cloutier, de St-Cyrille; ses autres neveux et nièces, Mme Napoléon Boulet (Hélène) et Mme Joseph Lemieux (Marie-Ange) de Montmagny; Mme Léopold Thibault (Marie-Aimée), de Mont-Brun, Abitibi; Mme Eustache Bernier (Cécile); M. Joseph Cloutier, de St-Eugène; M. Amédée Cloutier et M. et Mme Gérard Cloutier, de Montmagny.

A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

De nombreux citoyens en vue et amis de la famille ont fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte jusqu'à l'église et assistèrent aux funérailles. Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de même que les Soeurs de la Charité assistées de leurs élèves étaient présentes dans la nef, M. le curé A. Painchaud fit la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père Jacques Marie Létourneau, dominicain, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Adrien Forgues et Levesque.

Portait la croix, M. Charles-Eugène Létourneau, cousin de la défunte. Les porteurs du corps étaient: MM. Désiré Gaulin, Joseph Beaudoin, Auguste Dupuis et Philippe Michaud.

Les coins du drap mortuaire étaient portés par mesdames Roch Fréchette, Joseph Beaudoin, Philippe Michaud et Albert Gendron. La famille a reçu de nombreux messages de sympathies, offrandes de messes, affiliations, etc.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Marcel Ruelland, de notre ville.

La famille prie tous les parents et amis d'accepter leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée.

Encouragez nos annonceurs

Chez les Artisans de St-Mathieu

Dimanche, le 27 décembre, les Artisans de St-Mathieu dépouillaient un magnifique arbre de Noël où assistaient près de deux cent cinquante enfants dont la plupart accompagnés de leurs parents.

Un magnifique programme avait été préparé à cet effet. L'orchestre Montminy fit les frais de la musique, suivi de quelques chants, déclamation et morceaux de pianos exécutés par des jeunes artistes, tous artisans.

Monsieur l'abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier du local, adressa quelques mots et remercia les responsables de cette magnifique fête. Pour finir on remetta à chaque enfant présents, quelques bonbons et jouets, don de la société. Tous, se séparèrent content avec l'espoir de se réunir dans un avenir rapproché.

Les Artisans de St-Mathieu, Par: Maurice LABERGE.

Timbre de Noël

Souscription de \$100.00. — La Municipalité de la Paroisse de St-Thomas de Montmagny.

Souscription de \$25.00. — Le Club Richelieu-Montmagny.

Souscription de \$5.00. — Conseil des Chevaliers de Colomb.

Souscription de \$4.00. — Société Coopérative Agricole de Saint-Thomas.

Souscription de \$3.00. — M. Adjour Fortier.

Souscriptions de \$2.00. Montmagny: Mlle Marie-Aimée Bernatchez, MM. Christian Laliberté, Antoine Boulanger, J.-Armand Boulet, Elie-Eudes Carbonneau, Roméo Caron, 3ième Avenue, J.-Alfred Côté, Hôtel Montmagny, Arthur Labbé, La Chambre de Commerce des Jeunes, Raoul Levesque, Eugène Mercier, Jos. Morin, hôtelier; Jacqueline Normand, Raynald Normand, André Paré, Mlle Berthe Richard, Ludovic Tétu.

Souscriptions de \$2.00. Cap-St-Ignace: M. Ls-René Blanchet, Mme Léonard Guimont, Mlles Adine et Rita Simoneau.

St-Pierre: Marcel Cloutier, Mme Philomène Létourneau.

St-François: M. François Bonneau, Xavier Forgues, Agénord Picard.

St-Fabien: Mme Arthur Pelletier.

CHRONIQUE ETUDIANTE

(Par GASTON DUMAS, correspondant)

Section Juvénile "Armand Lavergne"

RESULTAT DES CONCOURS DE NOEL

Collège Sacré-Coeur de Montmagny.

12e Scientifique: Titulaire: Frère Amans. — Louis Roy, Rosemond Caron, Marcel Ouellet, Lucien Trahan, Rénéald Roy.

11e Scientifique: Titulaire: Frère Louis-Germain. — Lucien Lamonde, Jacques Charland, Damien Morissette, Jean-Joël Proulx, Placide Ruel.

10e année A: Frère Louis-Renaud. — Julien Métivier, Rénéald Lavallée, Jean-Luc Cloutier, Paul Roy, Gilles Bernatchez.

10e année B: Frère Camilien. — Claude Leblanc, Benoît Métivier, Evariste Normand, Gaston Villeneuve, Léo McGuire.

9e année A: Frère Louis-Roger. — Florian Chassé, Benoît Lavoie, Marcel Morin, Gérard Patry, G. Henri Paquet.

9e année B: Frère Onésime. — Gilles Boudreau, Jean-Yves Normand, André Sheedy, Gérard Gagnon, Jules Marois.

8e année A: Frère Alfred. — André Bernard, Robert Fournier, Roger Langlois, Paul Caron, Claude Lambert.

8e année B: Frère Paul-Omer. — Régis Normand, Jean-Marie Coulombe, Jean-Guy Paquet, Rénéald Jean, Jacques Rousseau.

7e année. Frère Alain. — Benoît Gaudreau, Pierre Labrecque, Bernard Robin, Roland Fiset, Lucien Collin.

6e année A: Frère Lucien. — Yvon Sirois, Arthur Robin, Réné Gaudreau, Gaston Corneau, Philippe Cloutier.

6e année B: Frère Etienne. — Jean-Guy Nicole, Pierre Chagnon, Jean-Pierre Després, Roger Marville, Marcel Caron.

6e année C: Frère Louis-Renaud. — Roland Marceau, Gilles Gagnier, Denis Coulombe, Marcel Gagnon, Lorrin Gagnon.

5e année. Mlle Louise. — Yves Pelletier, Jean-Noël Ringuet, Fernand Clavet, Jacques Card, Gaston Nicole.

4e année. Mlle Noëlla. — Pierre Actil, René Clavet, Yvon Robin, Réal Guay, Yvon Bernier.

3e année. Mlle Armande. — Pierre Chabot, Jean Gaudreau, André Couillard, Pierre Poulin, Claude Jacques.

2e année. Marthe-B. — Claude Després, Jean-Pierre Gaumond, Yvon Blanchet, Jean Pierre Gazé, Jean-Claude Bouché.

1ère année. Mlle Denise. — Pierre Coulombe, Jean-Guy Ringuet, Denis Morin, Claude Huard, Michel Trudel, Claude Robin.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES:

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone: 535-W.

19, rue DU MANOIR,

MONTMAGNY.

VIANDES DE QUALITE

Rôti de bœuf, épaule	39	Lard haché	48
Steak haché	39	Veau, épaule	48
Rôti de lard, épaule	48	Poules, 4 à 6 lbs	49
Chop de lard	55	Bacon 1/2 lb.	39

SPECIAL DE LA SEMAINE: Beurre .61

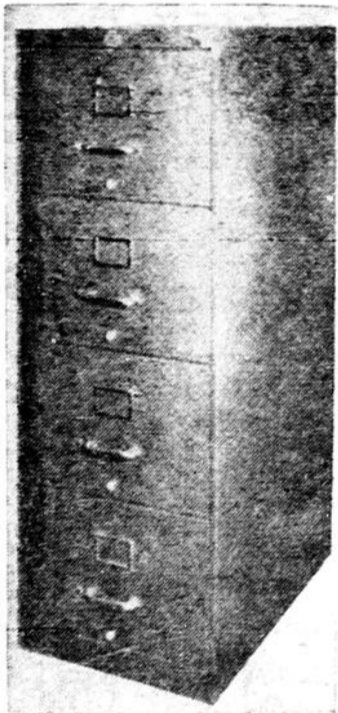
A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare

Tél.: 367-W

Montmagny



FILIERE 4 TIROIRS

Format légal (A) — Bras d'extension à roulement sur billes.

C'est un produit canadien à des prix défiant toute compétition.

Confiez la réparation et l'entretien de votre caisse enregistreuse, machine à écrire, machine à additionner, mémo-graphie, horloge de temps, etc., à une organisation de 12 années d'expérience.

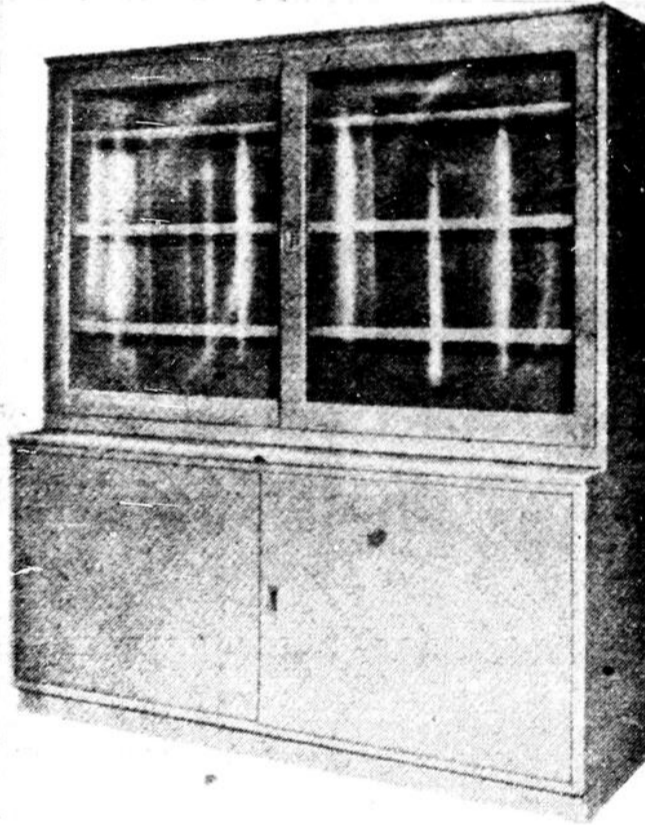
Ecrivez ou téléphonez à:

JEAN LAMBERT

ST-MICHEL,

TEL.: 209

Co. BELLECHASSE.



BIBLIOTHEQUE AVEC OU (B-8) SANS SERRURE

42" longueur
72" hauteur
18" largeur partie du bas,
12" largeur partie du haut vitrée
6 tablettes ajustables

Bibliothèque en métal en deux différentes grandeurs. Différentes couleurs.

Le meuble par excellence pour Institution — Professionnel Bureau d'affaires — Bibliothèque etc.

Voici une preuve que vous économisez à la **CO-OP**

A CHAQUE SEMAINE

speciaux

Graisse Pure Lard "Burns"	4 lbs	.95
Graisse composée Snow Flakes	4 lbs	.95
Pâte alimentaire Catelli	5 lbs	.70

Participez à notre tirage de chaque semaine

Toute la population est la bienvenue à

LA COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

MONTMAGNY-STATION

TEL.: 487

B. P. 517

Un pensionnat-école supérieure à Montmagny

Depuis une décade, les études primaires ont subi une évolution remarquable à travers le Québec. Le niveau intellectuel de la masse de nos populations s'est grandement amélioré; les exigences des temps actuels laissent prévoir une marche ascendante et accélérée vers les études spécialisées, les études supérieures dans les Facultés scientifiques de nos universités.

Le peuple canadien n'a pas encore conquis le domaine des sciences. On parle du manque d'ingénieurs miniers, d'ingénieurs forestiers, de géologues, de chimistes, d'agronomes, etc., etc. Quel beau champ d'activité offrent la radio, l'électronique et l'électricité!

L'opportunité de remplir les cadres restés vacants dans le domaine des sciences s'offre à la jeunesse du cours primaire supérieur de nos écoles publiques. Aussi a-t-on vu surgir aux quatre coins de la province de nombreuses écoles supérieures qui dispensent l'enseignement jusqu'au niveau de la douzième année. Dans certains centres (Sherbrooke, Verdun, Québec, Montmagny), la direction de nos écoles supérieures du cours de l'Instruction Publique a inauguré des classes de treizième année appelées pré-universitaires, afin de permettre à nos étudiants canadiens-français qui n'ont pas eu l'avantage de faire leur cours classique ou qui l'ont abandonné, d'avoir accès aux carrières scientifiques avec des chances de succès égales à celles de leurs concitoyens de langue anglaise.

C'est maintenant un fait accompli que Montmagny possède son école supérieure avec toutes les années du cours, même avec l'année pré-universitaire qui débouche directement sur les Facultés scien-

tifiques des universités. La Commission scolaire et la population tout entière doivent être fières de leur oeuvre, fières du bon renom que cette école donne à la ville de Montmagny.

D'après le projet de réforme de l'enseignement dans le Québec et selon la nouvelle orientation que l'on veut donner aux études pour la masse de nos populations, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique se verra dans l'obligation de fonder des écoles centrales. Montmagny semble être un centre tout désigné pour devenir une cellule intellectuelle pour nos populations environnantes; Montmagny possède un collège dont la réputation n'est plus à faire à l'étranger avec un effectif de 160 étudiants. Le problème qui nous préoccupe tous en ce moment est celui de la crise du logement; et ce problème auquel notre Commission scolaire doit faire face se doit d'être solutionné à l'avantage de toute la population de notre ville. Nous manquons encore d'écoles et la crise du logement va se faire de plus en plus aiguë dans quelques années.

Au dire de nos autorités scolaires et de nos industriels et de tous ceux qui ont étudié de près ce problème angoissant, la construction d'un pensionnat-école supérieure s'avère la solution la plus adéquate. Le collège actuel deviendrait école paroissiale et pourrait loger les jeunes garçons de Montmagny, en envisageant l'accroissement de la population, pour une période d'une dizaine d'années à venir.

Pourquoi un pensionnat? Pour permettre aux jeunes gens des régions avoisinantes de venir chercher l'instruction qu'ils désirent, vous imaginez facile-

ment qu'un garçon de 15, 16 ou 17 ans ne peut poursuivre efficacement ses études avec une pension chez des particuliers.

Pourquoi un pensionnat? Pour grossir le nombre des étudiants et permettre une meilleure sélection dans les cours. En fait, les seuls étudiants de Montmagny peuvent difficilement alimenter plusieurs sections.

Pourquoi un pensionnat? Pour permettre à l'autorité de l'institution de pouvoir administrer l'école indépendamment de la Commission scolaire et, par suite, sans charges additionnelles qui retomberaient sur les contribuables.

Messieurs, si l'idée de construire un pensionnat-école supérieure en vaut la peine, je vous prierais de vous en emparer, d'en parler, d'en montrer la nécessité et les avantages et surtout de seconder le mouvement déjà créé à cette fin.

Chers citoyens, préparons à nos fils le plus bel héritage que nous puissions leur octroyer: une éducation intégrale réclamée par les temps actuels. Le progrès exige que nous mettions la main à la pâte et que nous secondions nos chefs.

Frère LOUIS-PHILIPPE, s.c.

*** Chronique

(Suite de la page 11)

re St-Jean et la Brigade Ambulancière St-Jean.

L'oeuvre demeure foncièrement chrétienne puisqu'elle repose sur les principes de charité et de miséricorde et utile à l'humanité puisqu'elle répond à un besoin social. — (A suivre).

ATTENTION! — ATTENTION!

Achetez au prix du gros moins 20% si payé comptant.

Tuyaux de fonte 4"	rég. 0.97	pour 0.75
Eviens en fonte 18 x 30 x 6	rég. 16.85	" 13.48
Toilettes Exendra	rég. 35.00	" 28.00
Bains sur pattes	rég. 61.65	" 49.32
Bains tablier, en acier	rég. 73.05	" 58.44
Bains tablier, en fonte	rég. 83.70	" 66.96

TRANSPORT EN PLUS

APPAREILS DOMESTIQUES, ENR.

(Appareils de Chauffage, Enr.)

PHILIPPE GIASSON, prop. — 127, St-Jean-Baptiste, — Montmagny. — Tél.: 141. —

AVENTURES DE "PAPA"!



"AVEC UNE POLICE SUN LIFE, PERSONNE NE S'INQUIÈTE!"

Protégez VOTRE famille aussi par une police SUN LIFE!

L.-P. FORTIN

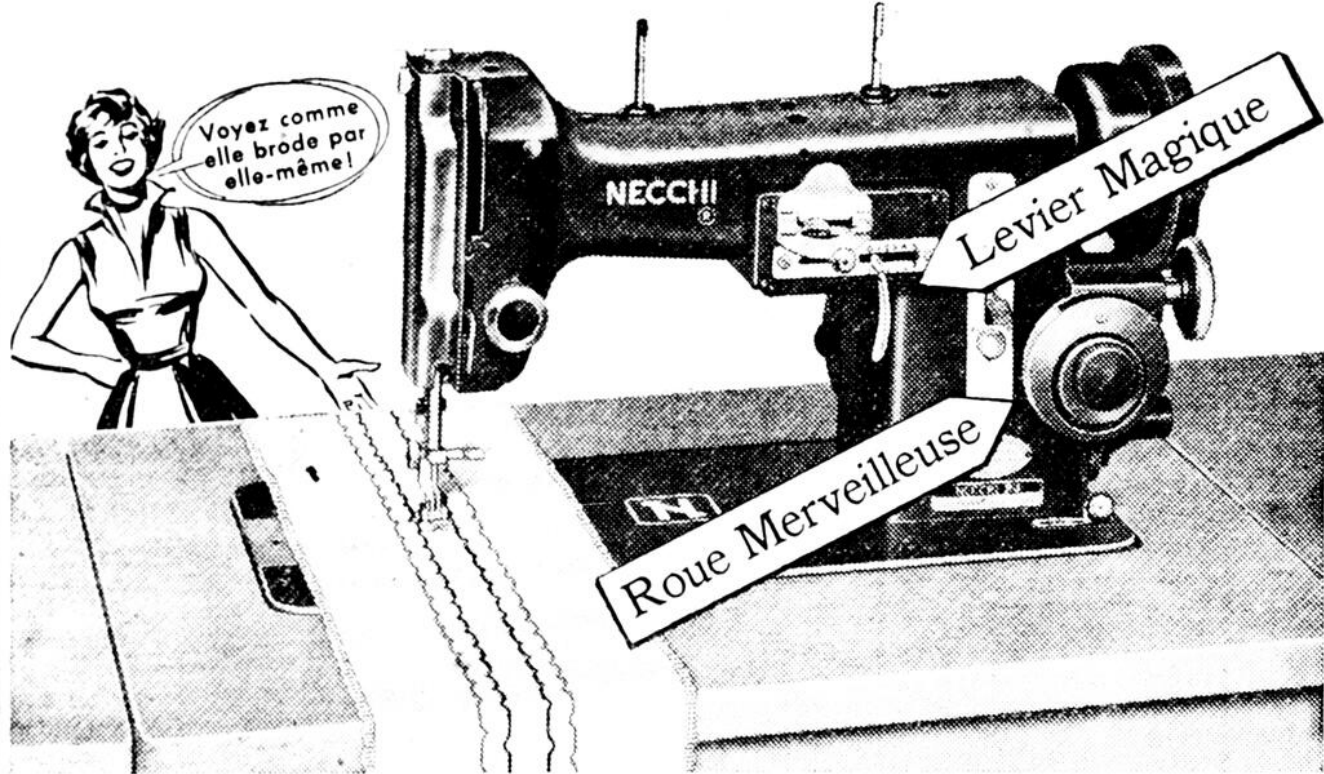
3e AVE.

TEL.: 594

MONTMAGNY.

Seule, la **NECCHI** coud par elle-même!

Seule, la **NECCHI** a ces deux magnifiques caractéristiques!



ces 2 particularités magiques font chaque couture automatiquement

LE Lever Magique

coud les boutons, confectionne les boutonnières, fait les bords au point invisible, les monogrammes, reprise, ... LE TOUT SANS ACCESSOIRE!



Le rêve de plusieurs femmes se réalise. Pour la première fois dans l'histoire... une machine à coudre qui, automatiquement, brode et fait des milliers de points de fantaisie et divers patrons au gré de votre imagination. Point n'est besoin d'être expert pour coudre avec l'aisance d'un expert — vous pouvez confectionner toute votre garde-robe sans effort... NECCHI fait tout le travail pour vous.

LA Roue Merveilleuse

brode et fait des milliers de points de fantaisie, AUTOMATIQUEMENT!



Un vaste choix de modèles portatifs et consoles disponibles dans une variété de jolis styles et de beaux finis, à partir de \$139.00

En plus des morceaux disponibles et de notre système national de service, il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI.

Sewing Machines

(Canada) Ltd. Bureau Chef: 464 McGill, Montréal Succursale à Toronto: 73 Adelaide ouest Succursale à Vancouver: 578 Seymour

NECCHI

Il y a un Centre de Couture NECCHI dans votre voisinage.

PIERRE FOURNIER

51, rue St-Jean-Baptiste,

Tél.: 266

Montmagny.

Ça se passa en JANVIER



Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

79ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le rapport du Conseil d'administration, présenté par le gérant général, M. Ulric Roberge, révèle que l'actif, les dépôts, les prêts et les bénéfices sont plus élevés que jamais.

Le président, M. Charles St-Pierre, après un bref exposé de la situation générale, conclut en disant que, même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera le reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 12 janvier, à son siège social, à Montréal, la 79ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre. Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 30 novembre 1953 fait ressortir les résultats les plus favorables que votre Banque ait enregistrés dans son histoire.

Les bénéfices, en augmentation de \$317,797 sur l'année précédente, s'établissent à \$1,364,848, après déduction du versement au Fonds de pension du personnel, des affectations aux réserves latentes, de l'amortissement des immeubles sociaux, soit \$381,017, à comparer avec \$349,178 l'an dernier, et de la provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$1,219,919 à rapprocher de \$803,813. Ils se répartissent à \$1.95 par action, au regard de \$1.21 en 1952. Une somme de \$840,000 a été versée en dividendes, au lieu de \$700,000 en 1952. Comme vous le savez, au début de l'exercice, le taux du dividende a été porté de 8 à 10 pour cent et, comme l'an passé, un dividende supplémentaire de 2 pour cent a été payé au mois de décembre dernier. Un montant de \$500,000 ayant été de nouveau porté au Fonds de réserve, le solde du Compte des Profits et Pertes ressort à \$425,940, en comparaison de \$401,092 au 29 novembre 1952.

Les dépôts, en augmentation de \$31,204,515, atteignent le total sans précédent de \$507,833,962. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$121,732,470 à \$135,509,188 et la somme des dépôts portant intérêt, de \$341,528,334 à \$345,694,383.

L'actif total de la Banque, s'étant accru de \$31,549,540 en un an, s'élève au chiffre record de \$524,766,230. Il présente une plus grande liquidité que l'année précédente. Les disponibilités de caisse, accusant une augmentation de \$11,819,029, se chiffrent par \$89,476,679, soit 17.62 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de \$299,598,053. Il est l'équivalent de 46.76 pour cent du passif envers le public. Les prêts et escomptes courants, en progression de \$41,174,481 depuis un an, forment le plus fort total qu'ils aient jamais atteint, soit \$211,370,706. Cette importante augmentation a eu pour contre-partie une réduction de \$23,481,337 dans le portefeuille de titres dont la valeur s'établit à \$195,788,085.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert sept bureaux et en a fermé un. Il est agréable au Conseil d'administration de rendre un témoignage de satisfaction au personnel de partie les remarquables progrès que la Banque doit en grande partie à la réalisation, au cours de l'exercice, de la diligence et de l'esprit de coopération que chacun n'a cessé d'apporter à l'exercice de ses fonctions.

REMARQUES DU PRESIDENT

Notre pays a connu de nouveau en 1953, une année de grande activité économique. On prévoit que la valeur de la production nationale aura dépassé 24 milliards de dollars. Cette somme représenterait, malgré la baisse des prix des produits de la ferme, une légère progression par rapport à l'année précédente.

La dernière saison agricole a été très favorable. La statistique officielle évalue la moisson de blé à 614 millions de boisseaux, soit seulement 74 millions de moins que le chiffre record de 1952. La moyenne des trois dernières années s'établit à quelque 600 millions de boisseaux, à rapprocher de 370 millions pendant la décade 1940-50.

L'écoulement de nos stocks de blé pose un problème d'autant

plus ardu que les disponibilités sont considérables aussi, non seulement aux Etats-Unis, mais encore dans les deux autres grands pays exportateurs, l'Australie et l'Argentine. L'Angleterre, notre grand marché traditionnel, n'ayant pas renouvelé son adhésion à l'Entente internationale sur le blé, s'approvisionnera, naturellement, dans les pays où elle obtiendra les plus bas prix. Il est certain cependant que les réserves de blé du Canada répondront un jour à des besoins impérieux. Le rendement du sol est très variable d'années en années et trois bonnes moissons de suite sont un fait exceptionnel.

L'essor qu'a pris l'économie canadienne au lendemain de la dernière guerre n'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Les capitaux de placement continuent d'affluer, accélérant la mise en valeur des richesses potentielles du pays, contribuant à l'établissement ou à l'agrandissement d'usines et de fabriques. De vastes entreprises en voie d'exécution, notamment dans la province britannique, augmenteront considérablement de Québec et en Colombie délabrement, d'ici quelques années, la puissance des installations de forces hydrauliques. L'industrie minière, malgré le rapide développement des puits de pétrole et de gaz naturel de l'Ouest, n'aura peut-être pas établi un nouveau record l'an passé, mais le rendement en sera considérablement accru dès que commencera l'exploitation du minerai de fer de l'Ungava, des mines de cuivre de la Gaspésie et de divers autres gisements. Les opérations forestières trouvent un puissant stimulant dans la demande croissante des fabriques de pâtes et papiers et de l'industrie du bâtiment. La production des manufactures a été, dans l'ensemble, un peu plus importante qu'en 1952. L'emploi a subi toutefois, pendant le dernier trimestre de l'année, un recul d'un caractère saisonnier, mais qui était plus important que de coutume. Les salaires, dans l'industrie et les transports, sont plus élevés que jamais.

La province de Québec prend une large part à l'essor du Canada. Elle évolue rapidement vers l'industrialisation qui favorise ses immenses richesses forestières et minières et ses puissantes sources d'énergie hydraulique. En 1952, dernière année pour laquelle les relevés, complets aient été établis, la valeur nette de la production, qui s'élevait à 3,295 millions de dollars, se répartissait ainsi, en pourcentage: manufacture, 61.85; construction, 12.50; agriculture, 9.52; forêts, 6.19; mines, 5.74; énergie hydro-électrique, 4.06.

Plus de 40 pour cent des nouvelles industries que compte le Canada depuis 1946 se sont établies dans la province de Québec. Plusieurs se sont fixées, non pas dans les grandes villes, mais dans des centres de moindre importance. Elles contribuent ainsi à la décentralisation de l'industrie et à l'argissement de débouchés pour les produits de diverses régions.

La valeur nette des produits de la ferme et de l'élevage était, en 1952, d'environ 323.2 millions de dollars. On croit qu'elle n'aura pas été moins élevée en 1953, malgré la baisse des prix.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce d'exportation du Canada contribue au revenu national à concurrence d'environ 24 pour cent. Au fur et à mesure que notre pays étend l'exploitation de ses richesses naturelles et développe ses moyens de production, il devrait élargir ses débouchés extérieurs. Cependant, loin d'atteindre cet objectif, il a vu ses exportations fléchir sensiblement l'année dernière.

Des relevés préliminaires indiquent que, pendant les dix premiers mois de 1953, le commerce

extérieur du Canada, en augmentation de 265 millions par rapport à la période correspondante de 1952, s'est chiffré par 7.157 millions de dollars. Cette somme considérable place notre pays au troisième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais ce progrès dépend uniquement de l'accroissement de nos importations, qui ont augmenté de 379 millions, alors que nos exportations diminuaient de 114 millions. Ainsi, d'une année à l'autre, une balance favorable du commerce de 248 millions a fait place à une balance défavorable de 245 millions.

L'augmentation de nos importations tient à la grande activité industrielle qui règne dans notre pays et qui exige de gros achats de matériaux, d'outillage et de combustibles aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'importance du revenu national.

La statistique constate une diminution de nos ventes, dans tous les pays, sauf les Etats-Unis, le Japon, la Hollande et la Suisse, diminution qui atteint 97 millions de dollars dans le Commonwealth britannique, dont 74 millions dans le Royaume-Uni, 82 millions dans l'ensemble de l'Europe continentale et 65 millions dans l'Amérique latine. Si nos expéditions d'animaux et de produits dérivés, de minéraux non métalliques et de produits chimiques accusent quelque progrès, il y a eu régression dans tous les autres groupes, soit les denrées agricoles, les fibres et textiles, les bois et papiers, les produits du fer et les métaux non ferreux. Les carnes de la construction de nos exportations sont multiples.

La pénurie de dollars continue de restreindre les moyens d'achat de plusieurs nations, particulièrement de celles qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'exportation de matières premières dont les cours ont fléchi.

Depuis la fin de la guerre, la politique d'assistance de Washington, à l'exclusion de l'aide militaire, finance environ 10 pour cent du commerce international. Notre pays en profite largement. Il ressort de statistiques officielles des Etats-Unis qu'entre avril 1948 et avril 1953, le tiers de nos exportations totales consistaient en produits qu'achetait le gouvernement américain en vue de les distribuer gratuitement à l'étranger. La restriction graduelle qu'apportent les Etats-Unis à leur politique d'assistance n'est probablement pas la moindre cause du ralentissement de notre commerce d'exportation.

Le Canada et les Etats-Unis sont les deux pays du monde qui font les échanges les plus considérables. On peut donc espérer que la commission mixte qui vient d'être constituée en vue d'étudier les problèmes d'intérêt commun réussira à surmonter des difficultés qui ne peuvent qu'être préjudiciables à l'un et à l'autre.

Pendant ces années d'après-guerre, le tourisme apportait à nos comptes internationaux un élément d'actif appréciable. Il a même donné, en 1948, un revenu net de 154 millions de dollars. Mais cette balance favorable n'a pas cessé de décroître au cours des trois années suivantes, parce que les Canadiens, dépendent davantage à l'étranger. Elle faisait place, en 1952, à une balance défavorable d'une soixantaine de millions. En 1953, bien que les dépenses des touristes américains aient été en augmentation sur l'année précédente, on prévoit que les relevés complets feront ressortir de nouveau un déficit, qui sera toutefois moindre qu'en 1952.

LES PRIX

Le progrès et même le maintien du commerce d'exportation du Canada dépendent avant tout de la question des prix. Chacun cherche le meilleur marché possible. Nos produits ne se vendront que dans la mesure où nous les offri-

rons à des prix que les acheteurs éventuels puissent et veuillent bien payer. Or les prix de nombreux produits canadiens, denrées agricoles aussi bien qu'objets fabriqués, excèdent ceux de producteurs étrangers dont nous ne pouvons soutenir la concurrence sur les marchés du monde et parfois même sur notre propre marché.

On pouvait espérer que les progrès techniques, qui accélèrent la production, compenseraient l'augmentation des salaires et le raccourcissement de la durée du travail. Toutefois, le président d'une grande société industrielle déclarait récemment que son entreprise, malgré les sommes considérables qu'elle a dépensées en vue de perfectionner son outillage et ses procédés, n'a pas réalisé l'économie prévue parce que l'accroissement de la productivité n'a pas suffi pour contre-balancer le relèvement des salaires. Par ailleurs, il a été établi que, de 1946 à 1952, les salaires industriels ont augmenté, en moyenne, de plus de 8 pour cent par année, tandis que la progression moyenne du rendement par homme-heure n'a été que de 2 à 2.5 pour cent.

La question des prix intéresse tout autant que le chef d'entreprise, l'ouvrier lui-même, qui vit de la vente des produits de son travail. Leur intérêt mutuel leur commande donc de collaborer afin de conserver et d'étendre, sur le marché national comme sur les marchés extérieurs, des débouchés qui sont aussi indispensables à l'un qu'à l'autre.

Les impôts constituent aussi un important élément des prix de revient. Pour apprécier le poids du fardeau dont le fisc charge l'industrie, il suffit qu'une enquête de l'Association des manufacturiers canadiens fait ressortir qu'en 1952 les impôts et les taxes ont absorbé 8.7 pour cent du produit des ventes des principales entreprises.

LES PERSPECTIVES

On convient en général que la période de développement sans exemple que nous traversons ne peut pas se prolonger indéfiniment. La durée et l'ampleur même, du mouvement accéléré de l'activité économique ne font-elles pas pressentir que la cadence commencera, tôt ou tard, à ralentir. Déjà, quelques indices nous en avertissent. Le ministère du Travail, expliquant la diminution

qu'a constatée l'automne dernier la statistique de l'emploi, exposait que divers travaux d'aménagement, pour le compte de la Défense nationale ou concernant l'exploitation de richesses naturelles, étaient terminés et qu'en outre plusieurs industries manufacturières, qui avaient pris une grande extension l'année précédente, n'embauchaient pas d'autres ouvriers. Une dizaine de mille manufactures, petites et grandes, se sont établies au Canada depuis la fin de la guerre. Il paraît évident qu'on ne peut compter beaucoup plus longtemps sur un tel concours de promoteurs d'entreprises. Le nombre en a déjà diminué, du reste. On estime que les industries qui se sont fondées et celles qui se sont agrandies en 1953 ont fourni 19,000 emplois nouveaux, en comparaison de 34,000 l'année précédente. Il ne faut pas oublier que le Canada est tenu d'exporter quelque 25 pour cent de sa production, qu'il est, de ce fait, très sensible aux influences extérieures.

Même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera le reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

Les actionnaires ont réuni le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adpal, Anyot, l'hon. F. Philippe Brag, c.r., M. Armand Chaput, M. Arvide Cousineau, M. George A. Desjardins, M. Auguste Desilets, c.r., M. J.-M. Dessureault, M. Geo. E. D'Amour, l'hon. Wilfrid Gagnon, l'hon. Charles Laurendeau, c.r., M. A. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et Charles Laurendeau et l'hon. Jacob Nicol ont été élus vice-présidents.

SOLUTION

CARDA

FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION

Dans toutes les pharmacies

Que de rêves derrière une simple façade!

Quand vous regardez un immeuble dans lequel des compagnies d'assurance-vie ont placé de l'argent, vous ne voyez peut-être que de la brique et du mortier. Mais ces édifices sont vraiment bâtis avec les rêves d'une infinité de gens.

Quels rêves? Peut-être l'espoir d'un père d'envoyer un jour ses enfants à l'université. Ou l'ambition d'une institutrice d'aller en Europe. Le remboursement d'une hypothèque, l'achat d'une ferme, la retraite à 65 ans.

De tels rêves aident à construire divers genres d'immeubles au Canada. Ecoles, magasins, immeubles à bureaux, maisons d'habitation, hôtels, centrales d'énergie, usines — voilà quelques-unes des constructions utiles réalisées grâce à l'argent que les compagnies d'assurance-vie placent dans l'intérêt des détenteurs de polices.

Si donc vous détenez une police d'assurance-vie, rappelez-vous... pendant que vous travaillez à réaliser vos rêves... pendant que vous pourvoyez à la sécurité de votre famille... que vous aidez aussi à rendre plus belle la vie au Canada!

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"C'est être bon citoyen que d'avoir de l'assurance-vie."

Funérailles de M. Ubald Talbot

D'imposantes funérailles ont été faites à M. Ubald Talbot, époux de feu dame Alvine Samson, décédé le 17 décembre, à l'âge de 79 ans et 6 mois.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Pierre, le 21 décembre, en présence d'une foule nombreuse de parents et amis.

M. l'abbé Ls de G. Paquet a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. l'abbé L. Paquet, curé de St-François, et J.-B. Bélaner, curé de Berthier.

Le défunt laisse pour pleurer sa femme, ses filles: Mme Moïse Cloutier (Raynalda); Mme Daniel Bilodeau, de Berthier, (Lucette); Mme Arthur Tardif, de Québec, (Claire); ses frères: MM. Joseph et Alphonse Talbot, de St-Pierre; ses sœurs: Mme Joseph Ganon, de Montréal; Mme Narcisse Proulx, de St-Pierre; Mme Eugène Roy, de St-Pierre; Mme Eugène Roy, de St-Pierre; Mme Arthur Cantin, de St-Romuald; et Mme Adélaïde Duval, de St-Pascal; ses beaux-frères: M. Thomas Samson, de Québec; Ernest Samson, Narcisse Proulx; Eugène Roy, de St-Pierre; ses petits-fils: MM. Gérard, Marcel, Jean-Marc, Raynald Cloutier, Mme Pierre Bouchard, Mme Jacques Morin, de Montmagny; Mlle Lorraine, Raymonde Cloutier, Lionel et Réal Bilodeau, Muguette, Jeannine, Odette et Marguerite Bilodeau, de Berthier; ses neveux: MM. René Samson, Maurice Talbot, Paul-Armand, Maurice Proulx, Jules Roy, Raymond Samson.

Au départ de la résidence de son grand-père, M. Moïse Cloutier, la corbeille était portée par M. Thomas Proulx. Portaient le cercueil: MM. Maurice Proulx, Maurice Talbot, Lucette Talbot et Jules Roy, neveux du défunt. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Lionel et

Réal Bilodeau, Gérard et Marcel Cloutier, petits-fils du défunt.

En plus des parents déjà mentionnés, on remarquait dans l'assistance: MM. Ubald Galibois, de Berthier, Fernand Bernier, Antonio Bacon, Hon. Joseph Boulanger, C.L., Narcisse Boulanger, Léopold Cloutier, Solfrid Morin, Philippe Fiset, Georges Deneault, Roch Bernier, Lauréat Deneault, Marcel Samson, Arcadius Talbot, Alexandre Roy, de St-Vallier, Jean Morin, J.-L.-Armand Proulx, Guy Lecomte, Georges, Armand et Lucien Proulx, Octave Morin, J.-A. Paré et Roland Samson, Emilien Blais, Zotique, Odilon et Ulric Proulx, François Lapointe, Charles-A. Morin, Wilfrid Samson, Philippe Noël, Notre-Dame-du-Rosaire, Bertrand et Benoît Beaumont, Armand Beaumont, Omer Simard, Albert Proulx, Alexandre Caron, Fernand Cloutier, Candide et Raoul Corriveau, J.-Nap. Bernier, Alfred Auclair, et Patrice Corriveau, de Montmagny, Raoul Lévesque, André-A. Blais, J.-Arthur Lachance, Laurent Simonneau, Henri Gaudreau, Philippe Lepage, Armand Bouffard, Roland Gagné, Lucien Beaumont, Guy Caron, Adrien Gaudreau, Robert Proulx, Emile Gagné, Adolphe et Eugène Baillargeon, J.-A. St-Pierre, Eugène Pelletier, John et Rosario Gagné, Pierre Létourneau, Eugène Caron, Lorenzo Gagné, Jean-Marie Blais, Jos. Gagné, Albert Vohl, Charles Bouchard, Roch Cloutier, Augustin Proulx, A. Beaudoin, Armand et Geo.-Albert Blais, Gérard Beaumont, Francis Blais, Louis Létourneau, Adéodat Létourneau, Angénor Picard, Chs Bernier, Alphonse Labiane, Roland Létourneau, René Bernier, Joseph Langlois, Jean-C. Cloutier, Réal Proulx, Alphonse Morin, John Ga-

gné, Amédée Elais, Horace Lecomte, Henri Caron.

M. Laurent Normand, de Saint-Pierre, dirigeait les funérailles.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

*** Pointe-à-la-Caille (Suite de la page 9)

"Vers 1770, le village entier avait disparu et la Pointe-à-Lacaille était de nouveau devenue déserte: il n'y restait qu'une seule maison, laissée là comme pour servir de garde d'honneur à la vieille église".

Et l'on respecta cette précieuse relique, de laquelle, pour le prix de huit livres, un nommé Antoine Lamiar, bedeau d'alors, leva les corps et inhumés pour les transporter en la nouvelle demeure de Dieu, en 1771. Rien ne fut déplacé du vieux temple, par les paroissiens — mais le temps emporte tout. En 1837, le mur gauche céda, entraînant à la fois une large partie de la façade. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques pierres — que les marées hautes encerclent deux fois le jour.

Et nous donnons ci-des-

gné, Amédée Elais, Horace Lecomte, Henri Caron.

M. Laurent Normand, de Saint-Pierre, dirigeait les funérailles.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille affligée.

sous, aussi complète que nous l'avons pu établir, la liste des pasteurs qui furent attachés à la cure de Saint-Thomas de Pointe-à-Lacaille :

M. Charles-Hazeur Desautels, du huit octobre 1714 au six juin 1715; M. François Richard, de juin 1715 au treize mai 1726; M. Jacques Lelièvre, de juillet 1726 à janvier 1732; M. Guion-Fresnay, du vingt-quatre février 1732 au vingt et un mai 1734; M. Joachim Fornel (chanoine), du vingt-trois mai 1734 au dix-huit octobre 1736; M. Jean-Baptiste-François Grenet, du vingt-huit octobre

1736 au trente octobre 1740; M. André Jorian, du douze novembre 1740 au quatorze mars 1742; M. Roger-Chrétien Le Chasseur, du dix-huit mars 1742 au treize avril 1756; M. Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse, du quinze juin 1756.

Et voilà pour ce que nous avons pu glaner à votre intention, ami-lecteur, au sujet de Pointe-à-Lacaille. Cependant, nous serait-il permis de suggérer à nos autorités d'y placer quelque plaque ou monument, afin de marquer à jamais le véritable berceau de notre ville.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Funérailles de Mlle A. Mathurin

Mercredi, le 30 décembre, en l'église St-Thomas de Montmagny, ont eu lieu les funérailles de Mlle Annyse Mathurin, fille de feu M. Nazaire Mathurin, et de feu dame Alexandrine Thibault, décédée à l'hospice de Montmagny, le 28, à l'âge vénérable de 82 ans.

Lui survivent, un frère, M. Raoul Mathurin; une belle-sœur, Mme Raoul Mathurin; ses neveux et nièces: Révde Mère Marie de St-Frédulpe (Judith), des Fraternités Missionnaires de Marie; Rodolphe Mathurin, Québec; Suzanne Mathurin, de Montmagny; Mme Rodolphe Mathurin (Laurette Label); Gaétan Mathurin; Mme Ernest Mathurin, Québec; Mlle Marie-Pierre Mathurin, St-Basile; Robert, de Montréal; M. et Mme Honoré Gariépy; M. et Mme André Gariépy, d'Ottawa; M. et Mme Léonidas Piédalue, Montréal; Harmidas Mathurin, M. et Mme Raymond Mathurin, M. et Mme Yvon Mathurin, de St-Jean; M. et Mme Jean Casanguay, Québec; André Mathurin, Québec, et Léo Mathurin, Central Falls, Mass.

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de la défunte. Plusieurs citoyens en vue et amis de la famille ont fait escorte à la épouille mortelle, des salons funéraires Ruelland jusqu'à l'église.

M. le curé Albert Painchaud, P.F., a présidé la levée du corps et chanté le service, assisté de M. les abbés Marc Caron et Roland Boulanger, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale a chanté la messe de Requiem, accompagnée à l'orgue par Mlle Madeleine Tremblay. Dans la nef, on voyait une nombreuse délégation de religieuses de l'Hospice de Montmagny, accompagnées de leurs élèves, ainsi qu'un groupe nombreux de paroissiens venus rendre un cénier témoignage d'estime et de considération à la mémoire de la défunte.

Portait la croix, M. Albert Genron. Les porteuses d'honneur, membres de la confrérie du Tiers-Ordre à laquelle appartenait Mlle Mathurin, était représentée par mesdames Joseph Paré, Albert Genron, Georges Robin, Gustave Coulombe.

Conduisaient le deuil, son frère, M. Raoul Mathurin, ses neveux: Rodolphe et Gaétan Mathurin, parmi les citoyens qui figuraient dans le défilé, mentionnons MM. Hector Lepage, Napoléon Dionne, Raymond Rousseau, Philippe Nicot, Joseph Gaumond, Chs-Eug. Létourneau, Nazaire Proulx, Auguste Dupuis, Philippe Casault,

J.-B. Côté, Rosario Coulombe, Antonio Laberge, Roch Fradette, Ovide Langlois, Albert Blais, Prudent Gaumond, Siméon Thibault et nombre d'autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland de notre ville.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

TOUJOURS LA MEILLEURE!



L'automne dernier il y a eu plusieurs interruptions du service d'électricité dans les régions de Charlesbourg et du Lac Beauport, de Lévis et Montmagny et dans d'autres endroits de la rive sud, parce que des isolateurs avaient été brisés par des tireurs.

Des hôpitaux, des institutions, des industries, des établissements commerciaux et des résidences privées en ont souffert.

Avant de tirer sur un isolateur, songez donc que par cet acte vous pouvez causer des inconvénients et des dommages à bien des gens en privant d'électricité des paroisses ou des villes entières.

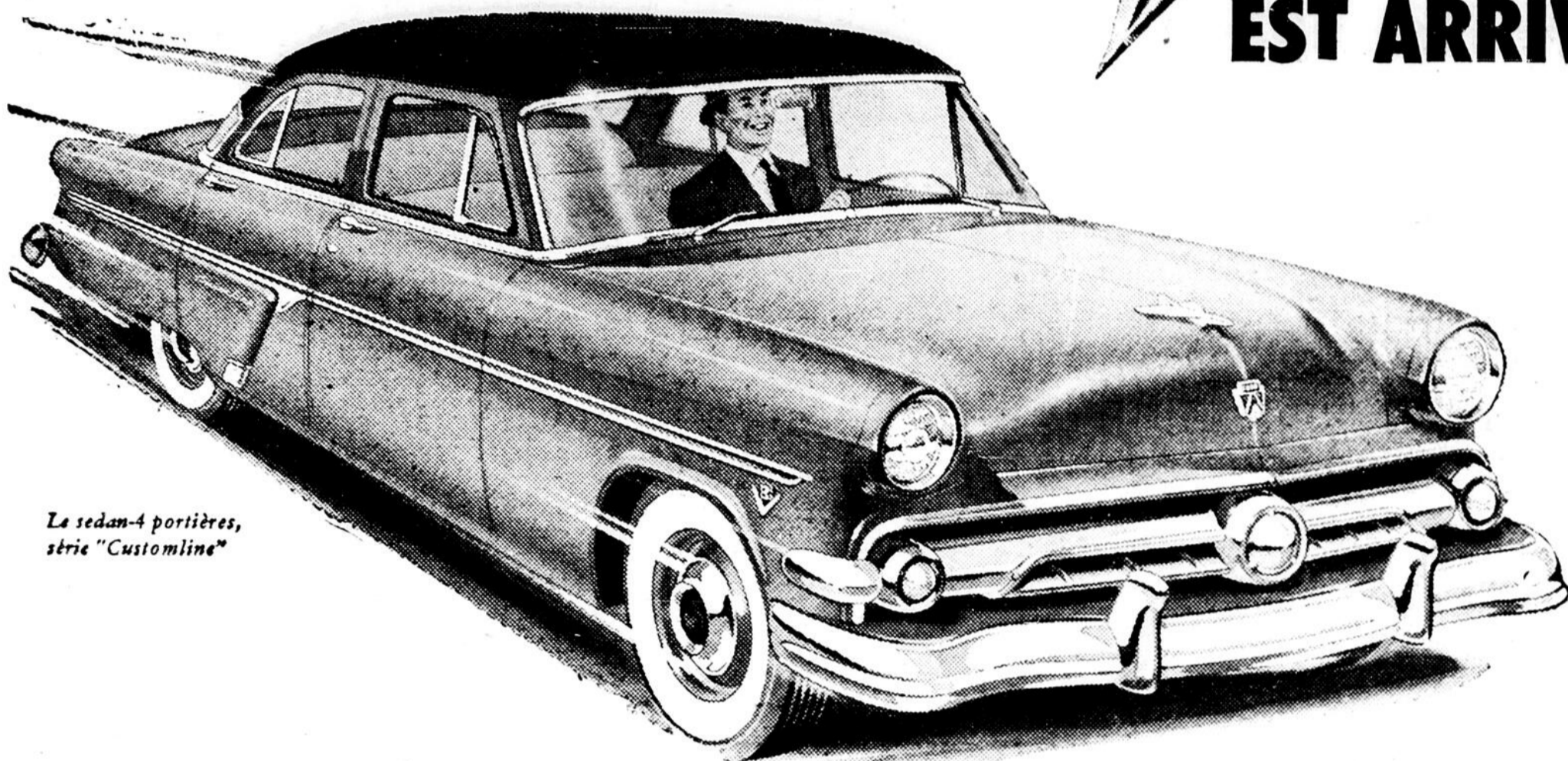
REDDY KILOWATT, Votre Serviteur Electrique

QUEBEC POWER COMPANY

ENCORE PLUS AVANTAGEUSE EN 1954

La nouvelle **FORD** V-8

EST ARRIVÉE!



Le sedan-4 portières, série "Customline"

EN MONTRE MAINTENANT! Venez la voir!

ENCORE PLUS PUISSANTE

Accélérations plus rapides, roulement plus doux et sécurité encore accrue!

Nouveau moteur V-8 plus puissant
magnifique résultat de plus de
20 ans d'expérience.

La voici! ... la splendide Ford V-8 de 1954 ... avec ses lignes nouvelles, son élégance racée. Elle présente un moteur V-8 plus puissant encore et de nouveaux dispositifs automatiques qui suppriment tout effort ... Ses avantages lui confèrent, en 1954, une valeur encore plus grande!

Le nouveau moteur V-8 de 120 CV des modèles "Customline" et "Crestline" est le meilleur moteur V-8 jamais créé par Ford. Plus puissant que jamais auparavant, il est plus souple, permet des accélérations plus rapides, assure un roulement meilleur et une sécurité accrue. Le moteur V-8 Strato-Star des modèles "Mainline" est renommé aux points

de vue puissance et économie. Ces deux moteurs sont le brillant résultat de l'expérience acquise par le manufacturier qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis!

Les tout nouveaux modèles de la série "Crestline" — la Skyliner, au toit en Plexiglas transparent et le luxueux sedan-4 portières — mettent en vedette les dernières innovations de l'industrie automobile.

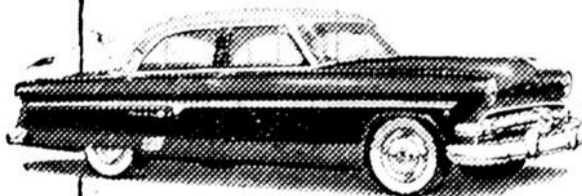
La Ford "54" offre de nouveaux dispositifs automatiques — tels que: servo-direction Master-Guide*, servo-freins* et, naturellement, la commande entièrement automatique Fordomatic* — qui combinent d'aise l'automobiliste le plus exigeant.

ENCORE PLUS ÉLÉGANTE

Un choix encore plus vaste de ravissants modèles en 3 admirables séries

ENCORE PLUS FACILE À CONDUIRE

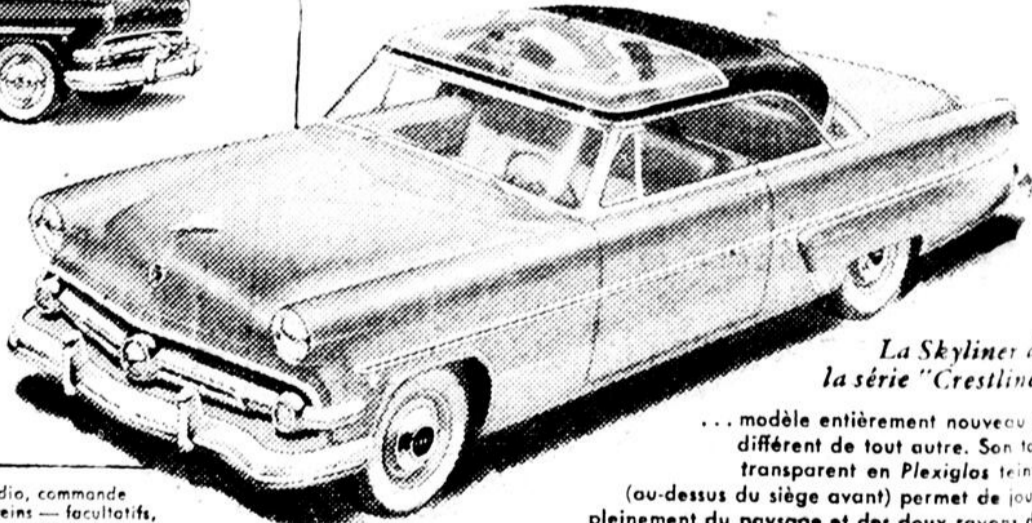
La Ford "54" offre la servo-direction*, les servo-freins*, la commande Fordomatic* et bon nombre d'autres dispositifs ultra-modernes.



Le sedan-4 portières "Crestline"

... son élégance ultra-moderne le classe dans une catégorie à part: il fera l'admiration de tous ceux qui recherchent les voitures de grand luxe.

VOICI 2 MODÈLES "Crestline" NOUVEAUX ET SENSATIONNELS



La Skyliner de la série "Crestline"

... modèle entièrement nouveau et différent de tout autre. Son toit transparent en Plexiglas teinté (au-dessus du siège avant) permet de jouir pleinement du paysage et des doux rayons de soleil, tout en atténuant l'éclat des rayons trop violents!

(Pneus à paroi blanche, bavolets, radio, commande Fordomatic, servo-direction, servo-freins — facultatifs, moyennant supplément, pour certains modèles.)



LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À ESSAYER LA FORD V-8

Legendre Automobile Inc.

ROUTE TRANS-CANADA,

MONTMAGNY.